

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 112 (1976)

Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éduoateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172

Dans ce
numéro :

L'enseignement
d'une langue
étrangère
à l'école
élémentaire



Sommaire

DOCUMENTS

L'enseignement d'une langue étrangère à l'école maternelle et élémentaire	783
ENTRETIEN AVEC	
Alphonse Logist, secrétaire général de la Fédération générale du personnel enseignant à Bruxelles	786
LECTURE DU MOIS	
DES LIVRES POUR LES JEUNES	791
OPINIONS	
Le mythe de l'orthographe	795
LE BILLET DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION SPR	
AU COURRIER	798
DIVERS	798
L'ESPÉRANTO A L'ÉCOLE	799
RADIO SCOLAIRE	800
ASSOCIATION MONDIALE POUR L'ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX	801
VAUD	
Où en est la réforme ? Université populaire de Lausanne	803

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ S.A.**, 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

7^e pèlerinage biblique, sous la conduite du pasteur Duvernoy de Jérusalem

Tout le pays d'Israël

y compris Eilat, la traversée du Sinaï jusqu'à Sharm el Sheik sur la mer Rouge

Du 25 décembre 1976 au 5 janvier 1977

Prix forfaitaire : Fr. 1800.—

ITINÉRAIRE ET INSCRIPTIONS :

Agence de voyages RAPTIM S.A.
19, boulevard de Grancy
1006 Lausanne
Tél. (021) 27 49 27

Je m'appelle *Graziella...*

et je suis la nouvelle tenue de gymnastique de la maison ZOFINA, la tenue moderne dont nos sympathiques Martschini-Girls de l'équipe nationale de gymnastique artistique sont toutes amoureuses.

Pourquoi ? Parce que je suis pratique et élégante, pour le jeu, l'entraînement ou les concours. Parce que je ne fais pas un pli, vous laisse toute liberté de mouvement et vous donne une gracieuse assurance.

Venez m'essayer: dans les magasins de textiles, de sport ou dans les grands magasins.



L'enseignement d'une langue étrangère à l'école maternelle et élémentaire

La FIAI (Fédération internationale des associations d'instituteurs) a choisi d'étudier cette année l'ensemble des problèmes que pose « l'enseignement d'une langue étrangère à l'école maternelle et élémentaire ».

Ce choix n'a pas été dicté seulement par le fait que l'Unesco et le Conseil de l'Europe notamment se penchent à peu près en même temps sur l'enseignement précoce d'une langue seconde ; bien que les conclusions de leurs experts gagneraient vraisemblablement à être nuancées par celles des praticiens que sont les enseignants.

Mais nos collègues, dans maints pays, sont confrontés aux multiples aspects psychologiques pédagogiques et professionnels de l'apprentissage d'une langue étrangère à leurs élèves. Dans d'autres contrées, c'est au niveau de l'intention que le problème se situe encore. Et l'on imagine facilement sa généralisation dans un proche avenir étant donné que les distances séparent de moins en moins les hommes et que la compréhension de ses voisins devient une nécessité vitale.

C'est pourquoi la FIAI a décidé de faire le point des diverses expériences réalisées dans ce domaine, afin d'éviter autant que faire se peut le renouvellement d'erreurs commises et de dégager si possible les conditions optimales d'efficacité d'un enseignement appelé à se développer dans les années à venir.

Nous publions ici le rapport de synthèse présenté par notre président SPR Jean-Jacques Maspéro au Congrès d'Edimbourg de cet été.

I. Principe

1) Innovations et expériences

La comparaison des 17 rapports des associations nationales, consacrés à l'enseignement d'une langue étrangère à l'école maternelle et élémentaire, conduit à déduire que, d'une façon générale, cet enseignement jouit d'une attention particulière au degré primaire.

En revanche, seules des expériences assez peu significatives et sans suite semblent avoir été tentées au niveau de l'école maternelle. Il est également à noter que plus les expériences ont pénétré jusqu'aux degrés inférieurs de l'enseignement primaire, plus les évaluations ont été aléatoires. Le bilinguisme de nature historique de la Côte-d'Ivoire et du Luxembourg n'entre évidemment pas dans cette appréciation générale puisque, par exemple, la loi luxembourgeoise de 1881 instituait formellement le bilinguisme dans les écoles. Actuellement, seul le gouvernement français manifeste une attitude catégoriquement restrictive :

Si nous nous en tenons aux dernières instructions ministérielles, nous pouvons affirmer qu'il n'existe aucune politique d'amélioration des conditions d'acquisition des langues vivantes.

Ces dernières années, au niveau de l'enseignement secondaire, nous avons même assisté à un recul (suppression de l'obligation de la seconde langue étrangère en 4e)... Par ailleurs, en 1973, le Ministère de l'éducation nationale interdisait la mise en route de nouvelles expériences.

La Grande-Bretagne, qui est le seul pays avec la France, où l'enseignement d'une langue étrangère n'est pas généralisé ou en voie de l'être, a mené des expériences pilotes dans les écoles primaires entre 1960 et 1965. Selon le rapport anglais *Le Français à l'école primaire* de Clare Burstall (NFER 1960) :

Les résultats ont montré un niveau inégal d'acquisitions et, dans quelques cas, les élèves de secondaire semblaient avoir atteint le sommet de leurs connaissances, et seul un maître exceptionnel pouvait les mener plus loin. Les variations furent attribuées à la qualité et à la continuité de l'enseignement reçu, aux différences dans la durée des études de français et jusqu'à quel point on avait étudié le programme de français avant le passage au secondaire.

Les conclusions d'un rapport des inspecteurs écossais sont plus pessimistes :

En dépit de l'enthousiasme considérable pour cette innovation, les résultats furent très divers et souvent décevants. Au terme de dix ans d'expérimentation, la plupart des écoles avaient abandonné l'expérience.

Comme on peut le constater, les évaluations faites actuellement prouvent que la plus grande prudence s'impose pour se prononcer catégoriquement sur l'opportunité de l'enseignement d'une langue étrangère à l'école primaire dans les pays où les nécessités politiques ou économiques de cet enseignement ne se font pas sentir.

2) Buts recherchés

Les buts recherchés recouvrent également les facteurs du choix politique. Un éventail généreux de ces buts permet une présentation par ordre de fréquence :

- faciliter une libre circulation des personnes, apparaît à 8 reprises ;
- langue de communication internationale, apparaît à 8 reprises ;
- raisons culturelles, apparaît à 7 reprises ;
- garantir l'homogénéité nationale, apparaît à 5 reprises ;
- éviter un durcissement des préjugés et promouvoir une meilleure compréhension internationale, apparaît à 4 reprises ;
- démocratiser l'enseignement, apparaît à 4 reprises ;
- raisons économiques, apparaît à 4 reprises ;
- raisons historiques, apparaît à 3 reprises ;
- raisons géographiques, apparaît à 3 reprises ;
- circulation des connaissances scientifiques et académiques, apparaît à 2 reprises ;
- faciliter les contacts avec d'autres hommes, apparaît à 2 reprises ;
- développer la personnalité dans sa globalité, apparaît 1 fois.

Il est clair que plusieurs de ces buts se recoupent et que ces objectifs dépendent essentiellement de la situation et de l'importance des pays concernés. Nous pensons toutefois que cet inventaire est une première justification des options prises visant à introduire ou à améliorer l'enseignement des langues étrangères. Ces objectifs sont en général l'objet d'un consensus national admis par les associations. Il y a lieu ici de mentionner la position particulière de la FETE (Espagne) :

La loi générale de l'éducation prévoit un certain développement des conditions d'enseignement des langues vivantes étrangères ; mais étant donné le caractère théorique et le principe général de sa formulation, elle n'a eu aucune incidence pratique...

L'objectif essentiel poursuivi par cette loi est :

Le développement des aptitudes pour que coexiste et prenne plus de vigueur

le sentiment d'appartenance à la communauté locale, nationale, et internationale.

La FETE, de son côté, considère comme nécessaire l'amélioration des modalités d'enseignement d'une langue étrangère...

Afin d'éliminer progressivement les préjugés à l'égard d'autres modes de pensée et d'expression, de faciliter une plus profonde connaissance et un meilleur contact avec les autres peuples, d'arriver à un plus grand enrichissement culturel du peuple espagnol, toutes choses qui faciliteront la démocratisation de l'Etat espagnol.

II. Choix

L'étude des différents rapports démontre une remarquable cohérence entre les objectifs recherchés et le choix de la 2^e langue. Il était à prévoir que l'anglais arriverait en tête des langues étrangères avec 10 mentions, suivi du français (7 mentions), de l'allemand (5 mentions) et du russe (2 mentions). Certains pays offrent des options dès le niveau primaire (la Finlande et la Yougoslavie), les autres dès le niveau secondaire seulement, lorsque la première langue étrangère est déjà introduite.

En général, lorsqu'un pays est plurilingue, la 2^e langue nationale fait l'objet d'une étude première et obligatoire. D'intéressants commentaires nous sont parvenus à ce sujet :

En fait, ce qui est important, ce n'est pas tellement le choix de la langue, mais surtout la manière de faire passer cette langue. La langue seconde doit être un moyen d'arriver à un meilleur éveil de l'enfant. (SNI - France.)

(Yougoslavie) : *Dans nos écoles primaires, les élèves peuvent librement choisir (en concertation avec leurs parents) une des quatre langues mondiales : français, anglais, russe ou allemand. Le choix d'une langue étrangère est donc libre, mais lorsque l'élève a opté pour une de ces quatre langues étrangères, il est obligé d'étudier cette langue jusqu'à la fin de ses études à l'école primaire comme toutes les autres matières du programme régulier. Ce système d'option de langue étrangère a été mis en place pour plusieurs raisons, mais nous n'en citerons que deux :*

a) affinité personnelle de l'élève pour une des langues mentionnées, qui est en même temps une des motivations fort importantes pour le succès de l'apprentissage de cette langue ;

et b) option des parents, leur affinité pour une langue étrangère afin de pouvoir aider leurs enfants, etc.

Comme nous l'avons dit, le choix de la langue étrangère ne constitue pas une contrainte pour l'élève. Nous devons dire, cependant, que le choix d'une langue étrangère dépend de plusieurs facteurs : du corps enseignant, de l'organisation du travail, du nombre d'élèves qui peuvent former un groupe ou une classe pour l'apprentissage de la langue étrangère, l'endroit où se trouve l'école, etc. Ceci signifie pratiquement que dans une école on apprend tout au plus deux langues étrangères pour lesquelles les élèves ont opté librement.

Ce qui est essentiel dans l'enseignement d'une langue étrangère, c'est de rendre l'élève capable de pouvoir communiquer avec des gens du plus grand nombre de pays, et ceci est possible en étudiant l'une des quatre langues mondiales. C'est la raison pour laquelle le choix de la langue n'est pas très important. (Yougoslavie.)

Le problème du bilinguisme ou des minorités linguistiques est développé dans les rapports de la Finlande (suédois, lapon), du Pays de Galles (gallois), de la Côte-d'Ivoire (nombreux dialectes), des pays scandinaves (lapon), Luxembourg (luxembourgeois), Yougoslavie (macédonien, etc.), Israël (arabe), Suisse (allemand, italien, romanche), Espagne (basque, catalan, etc.).

Le droit d'apprendre à lire et à écrire dans sa langue maternelle est en général admis ; il y a cependant quelques cas particuliers : la Côte-d'Ivoire (dialectes non écrits) et l'Espagne :

Ce droit n'est pas accordé d'un point de vue pratique, bien qu'au niveau théorique, purement démagogique, le droit d'apprendre la langue ou le dialecte maternel ait été reconnu. Il ne faut pas oublier que, jusqu'à une date très récente, les langues minoritaires ont été persécutées par le gouvernement espagnol...

Pour la plupart des minorités linguistiques, la première langue à apprendre est celle de la majorité — en revanche l'inverse est rarement admis. La complication des diverses situations est illustrée par les extraits de rapports ci-dessous :

Le Pays de Galles semble être le seul pays du Royaume-Uni où l'enseignement de la seconde langue est pratiqué sur une grande échelle. Cette situation provient de la survie de la langue nationale. Le déclin de cette langue est la conséquence directe de la politique gouvernementale à son égard... Dans les écoles du Pays de Galles, la situation de la langue reflète son statut dans les communautés où les écoles sont situées. En conséquence, il serait difficile de donner une image d'ensemble. Au niveau de l'école primaire, il serait possible de trouver dans le Pays de

Galles des écoles dans lesquelles l'enseignement est donné dans la langue anglaise et le gallois enseigné comme seconde langue, des écoles qui sont traditionnellement galloises où l'enseignement est donné en gallois, et des écoles dans les régions anglicisées qui ont été créées pour encourager la langue et où une approche bilingue est adoptée dans l'enseignement.

Dans les milieux (villages et villes) où il y a plusieurs peuples et nationalités qui y vivent, outre la langue maternelle (langue dans laquelle tout l'enseignement primaire est assuré) et une langue étrangère (français, anglais, russe ou allemand), l'élève apprend la langue du milieu, c'est-à-dire de l'autre nationalité (la plus nombreuse) en tant que langue non maternelle, à partir de la troisième classe de l'enseignement primaire jusqu'à la fin de la scolarisation à l'école primaire. L'étude de la langue du milieu est facultative. (Yougoslavie.)

En Israël, dans les écoles arabes, l'arabe est la première langue, l'hébreu est la seconde langue et l'anglais la troisième.

La charge passionnelle que recouvre souvent le choix d'une deuxième langue, n'est pas clairement apparue dans les rapports des associations. Elle est sous-jacente au Pays de Galles et en Suisse. Ce choix se fait toujours au niveau politique. Dans les pays où l'enseignement de la langue seconde n'est pas généralisé, c'est le corps enseignant de l'école, parfois les parents qui se prononcent.

III. Niveau d'introduction

Pour autant que la complexité des structures scolaires nous permette de l'affirmer, l'âge moyen d'introduction de la 2^e langue se situe à 10 ans. De nombreuses expériences sont conduites à ce sujet. En Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, dans les cantons bilingues de Suisse, on expérimente une introduction plus précoce (souvent depuis l'école maternelle). Nos collègues suédois sont les seuls à donner leur avis sur ce point :

Une enquête a montré que le commencement des études d'anglais en 3^e année a amélioré la compréhension auditive au niveau moyen (4^e et 6^e classes) — élèves de 11 à 13 ans. Le commentaire suivant a été fait par un professeur d'anglais du second cycle de l'enseignement secondaire, de Stockholm : « Ce démarrage précoce des études d'anglais commence, Dieu merci, à porter ses fruits sous la forme d'une prononciation bien meilleure qu'auparavant, et une meilleure maîtrise de la langue parlée dans le second cycle de l'enseignement secondaire. » Une discussion a surgi concernant l'influence

de l'anglais sur l'enseignement du suédois. Certains maîtres ont l'impression que le commencement des études d'anglais devrait être retardé jusqu'en 4^e année.

Dans plusieurs pays, l'introduction d'une 2^e langue coïncide avec le début de l'enseignement secondaire (Allemagne par exemple). Le niveau d'introduction ne varie pas selon les aptitudes ; parfois des cours d'appui sont institués pour les élèves plus faibles.

IV. Enseignement

Dans l'enseignement primaire, le maître généraliste est souvent préféré au spécialiste dans l'enseignement des langues car il connaît la complexité de la réalité scolaire. Dans de nombreux pays, le généraliste doit être en possession d'un diplôme particulier ou avoir suivi des cours spéciaux pour pouvoir enseigner une langue étrangère. On note une certaine tendance à préférer le spécialiste en Yougoslavie, Suède, Israël et en Espagne. L'instituteur peut être parfois le partenaire du spécialiste :

Des enseignants venant de l'extérieur (spécialistes ou collègues étrangers) ont un avantage certain à côté des multiples inconvénients ; ils viennent en effet en surnombre et permettent donc, le plus souvent, un dédoublement de la classe. (SNI.)

Puisque nous parlons de l'effectif des classes, notons en passant, cette boutade significative du rapporteur français :

Il faut bien dire qu'enseigner une langue en programme normal, à 35 élèves à la fois, c'est vouloir enseigner l'hébreu à des chatte !

Le temps moyen d'enseignement consacré à l'étude de la langue II représente environ le 8 % de l'horaire scolaire au degré moyen. Dans l'enseignement secondaire, comme au degré supérieur, ce pourcentage va, en général, en augmentant (exception : le Danemark).

Plus l'introduction des langues est tardive, plus le temps imparti à cette étude est important (exception : Israël, environ 12 % dès 10 ans).

Au Luxembourg, le 50 % du programme est investi dans l'enseignement des langues ; en Côte-d'Ivoire, on approche le 75 % !

... notre programme souffre d'une disproportion entre le poids de l'enseignement des langues (50 % du programme) et les besoins insatisfaits des disciplines d'éveil et d'éducation artistique.

Le fardeau linguistique pèse lourdement sur certaines catégories d'enfants

moins habiles pour la lecture des symboles et pour l'abstrait de la grammaire. Le français et l'allemand sont, avec les mathématiques, les branches principales et deux notes insuffisantes dans les branches principales peuvent compromettre l'avancement dans une classe supérieure. (FGIL - Luxembourg.)

Dans ces deux pays bilingues, la sélection intervient donc dès les premières années de la scolarité ; les autres rapports font mention d'une sélection au niveau secondaire (exception : la Norvège, la Yougoslavie).

Les méthodes

Ce vaste sujet est parfaitement recouvert par la description que nous en font nos collègues yougoslaves :

L'apprentissage d'une langue étrangère comprend :

- a) écouter et comprendre le langage ;
- b) s'exprimer oralement ;
- c) lire et comprendre les textes ;
- d) s'exprimer par écrit.

Les tâches de chacun de ces domaines se réalisent dans un processus d'enseignement qui est indivisible et qui englobe les niveaux suivants :

- a) niveau phonologique (pronunciation, rythme et intonation) ;
- b) niveau sémantique (vocabulaire dans le cadre d'un thème déterminé présenté sous forme de dialogue et monologue) ;
- c) niveau de grammaire (structure de syntaxe et de morphologie de la langue).

Dans les deux premières années (V^e et VI^e classes) d'apprentissage d'une langue étrangère, on donne la priorité à la prononciation, au rythme et à l'intonation, ainsi qu'à l'adoption des structures grammaticales les plus simples — toujours à l'aide d'exercices faciles et de langage.

Dans les classes supérieures (VII^e et VIII^e), sans négliger les domaines d'enseignement mentionnés, une attention toute particulière est accordée à l'adoption et à la compréhension des lois linguistiques et à l'enrichissement du vocabulaire.

Dans la phrase initiale on utilise intensivement les méthodes audio-visuelles et ensuite orales et combinées...

... La grammaire est une partie composante de la structure linguistique qui est intégrée dans le texte de chaque leçon...

... Les exercices écrits commencent relativement tôt, bien que l'objectif principal de l'enseignement d'une langue étrangère soit d'habiliter les élèves à pouvoir s'exprimer oralement en langue étrangère et par écrit aussi, mais beaucoup plus modestement.

La tendance est que l'élève vive directe-

ment la langue étrangère mais dans certains cas on se sert de la comparaison avec la langue maternelle.

Les divers rapports font mention de méthodes mixtes, de méthodes directes (sans traductions) ou de méthodes ludomimétiques. Ces diverses approches varient évidemment selon l'âge des élèves. La liberté de méthode est parfois laissée au maître (Finlande, Danemark). En général, le matériel d'enseignement et l'équipement (moyens audio-visuels) donnent satisfaction.

Selon la majorité des rapports, l'introduction d'une langue étrangère ne demande pas une prolongation de l'horaire scolaire étant donné que le nombre d'heures destiné à cet enseignement est inclus dans le total des leçons. En Suisse, il est prévu de revoir la situation totale de l'enseignement primaire avant l'introduction généralisée de la seconde langue obligatoire.

V. Formation des maîtres

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'étude d'une langue étrangère est comprise (ou en voie de l'être) dans la formation initiale des instituteurs. La possibilité d'enseigner une langue étrangère nécessite souvent un complément de formation ou le choix de l'option « langue étrangère » lors de la formation initiale.

Le niveau minimal de compétence linguistique du maître est défini dans le rapport de nos collègues écossais :

L'étude des inspecteurs a montré que le succès variait considérablement d'une école à l'autre, selon le talent de chaque maître, et dans une certaine mesure, l'attitude des directeurs et des maîtres concernés envers l'enseignement d'une langue à l'école primaire... Bien que les moyens audio-visuels aient été largement utilisés, le succès ou l'échec de l'enseignement dépendait de la compétence linguistique des maîtres. De nombreux instituteurs qui étaient par ailleurs d'excellents maîtres, ont été préoccupés par leurs capacités à enseigner une langue. Les inspecteurs décidèrent que deux conditions préalables essentielles pour la réussite, en plus de l'aptitude à l'enseignement général, étaient :

a) un degré raisonnable de compétence linguistique ;

et b) une connaissance approfondie et moderne des méthodes d'enseignement des langues aux élèves de l'école primaire.

... Le maître devrait pouvoir :

1) parler français avec un accent acceptable et sans faute sérieuse de prononciation ;

2) manier un français parlé simple,

correctement et avec suffisamment de facilité pour pouvoir créer une situation au niveau convenable.

A la question : *Le maître doit-il parler couramment la langue étrangère qu'il enseigne?* 6 rapporteurs répondent « oui », 3 rapports sont plus nuancés (« plus ou moins »), et 1 réponse est négative.

Le perfectionnement est organisé de façon très variée (cours, radio, TV, séjours à l'étranger), mais aucune tendance générale ne peut être dégagée des renseignements reçus. Cinq rapports signalent que les recyclages ont lieu durant l'horaire scolaire, cinq autres réponses sont contraires.

VI. Participation des enseignants

Contre toute attente, les organisations d'enseignants ayant participé à une consultation concernant l'enseignement de la langue II sont peu nombreuses. On note même une certaine prudence de la part de grands syndicats :

La National Union of Teachers ne s'engage pas généralement dans les questions relatives à la politique des programmes d'études ; elle considère que c'est la responsabilité professionnelle des enseignants qui ont besoin de tenir compte des circonstances locales. Cependant, de nombreuses associations de la NUT créent des groupes de travail pour étudier l'application des aspects spécifiques du programme en rapport avec les exigences de leur autorité d'éducation et pourraient fort bien influencer les décisions prises par les administrateurs. (NUT.)

L'organisation syndicale n'a pratiquement jamais été concernée par la mise en route de telles expériences, sauf pour des cas très particuliers où des syndiqués responsables étaient directement liés à ces expériences...

... L'organisation syndicale a toujours été obligée d'être très vigilante car, très rapidement, certaines inspectrices et certains inspecteurs auraient systématisé les réunions en dehors des heures de travail. Par ailleurs, l'organisation syndicale a toujours été opposée aux stages de formation à la charge des collègues.

Comme dans toute expérience, une organisation syndicale doit garder la tête froide afin de préserver les intérêts de tous : c'est ce qui a pu faire croire à certains que le SNI n'était pas favorable à ce genre d'expériences. (SNI.)

Parmi les organisations consultées, rares sont celles qui l'ont été quant au choix de la 2^e langue obligatoire (Côte-d'Ivoire) et Suisse) ; elles le sont le plus souvent sur l'étendue des expérimentations, l'éla-

boration des programmes, la formation et le perfectionnement du corps enseignant.

Position actuelle des organisations

Parmi les nombreuses positions qui nous sont parvenues, nous dégagons une gradation allant de la déception à la satisfaction. Une majorité d'organisations souhaitent une meilleure formation des enseignants et un perfectionnement mieux adapté.

La FETE considère qu'elle doit maintenir l'enseignement d'une langue étrangère au niveau de l'enseignement de base. La pauvreté des moyens actuels fait que la méthode suivie n'est pas satisfaisante. L'investissement étant minime, les résultats sont également très maigres. (Espagne.)

De nombreux problèmes pratiques restent à résoudre, en particulier celui du recyclage des enseignants ainsi que celui de l'incidence de l'introduction de cette nouvelle discipline sur les programmes scolaires. Il est clair que la SPR (Suisse) ne saurait cautionner une généralisation qui ne donnerait pas toutes garanties à ce sujet.

La DLLV affirme que le succès évident des expériences actuelles, et plus encore l'importance manifeste d'un enseignement précoce des langues vivantes, justifient un engagement éducatif et financier supplémentaire. (Allemagne.)

La discussion des résolutions relatives à cette étude donnera, nous l'espérons, des lignes directrices qui guideront les organisations dans leur recherche constante d'une amélioration de l'enseignement et des conditions de travail de leurs adhérents.

Entretien avec...

Alphonse Logist, secrétaire général de la Fédération générale du personnel enseignant, à Bruxelles (FGPE)

Quel est le statut légal d'un instituteur belge ? Quels sont les principaux droits et devoirs attachés à sa fonction ?

Il faut tout de suite faire remarquer qu'il existe en Belgique deux sortes d'enseignements : celui de l'Etat avec comme patron l'Etat belge et l'enseignement subventionné avec comme patron les administrations provinciales, les administrations communales ou les conseils d'administration quand il s'agit de l'enseignement libre.

Seul l'enseignant de l'Etat jouit d'un statut légal. Là où les administrations provinciales et communales s'alignent en général sur le statut de l'enseignant de l'Etat on ne peut pas dire la même chose de l'enseignement libre où l'arbitraire prend très souvent le dessus.

Que dire de la formation actuelle du corps enseignant primaire belge ? De sa formation continue ?

La formation de l'instituteur primaire et des enseignants du préscolaire a subi une profonde modification et les deux catégories ont vu leurs études allongées. Ainsi, un futur instituteur accomplit de 12 à 18 ans un cycle de six années d'humanités et doit poursuivre pendant deux années encore ses études pour avoir une formation d'enseignant à l'école primaire.

En ce qui concerne la formation continue, nous ne sommes nulle part. Les

instituteurs primaires en fonction assistent à trois conférences pédagogiques par année scolaire. Ces conférences durent une matinée, en principe de 9 à 13 heures et portent sur un thème pédagogique, fixé par l'administration centrale et le même pour tout le pays.

Quelques cours de formation continue sont organisés par le Ministère de l'éducation nationale mais rien n'est fait sur le plan collectif.

En Suisse la situation de pénurie de maîtres prend fin. En est-il de même en Belgique ? Quelles mesures sont envisagées par l'autorité scolaire ?

Heureux pays, la Suisse ! En Belgique, nous avons des centaines d'enseignants de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement primaire inscrits au chômage ou mis en disponibilité par suppression d'emploi.

Devant cette situation, le gouvernement vient de décider un numerus clausus dans les écoles normales à partir de l'année scolaire 1976-1977. Cette mesure, fort contestée par les syndicats et les organisations de parents, limite le nombre d'inscriptions dans les écoles normales.

Le ralentissement économique a-t-il des incidences au plan de l'éducation ?

Sans le moindre doute, puisque le gouvernement belge vient de prendre une série de mesures pour limiter les dépen-

ses de l'Etat. Ces mesures prennent également cours à partir du 1^{er} septembre 1976 et rencontrent également l'opposition des syndicats et des associations de parents.

Ainsi, le gouvernement a décidé de ne plus subsidier l'organisation des activités socioculturelles du mercredi après-midi (les enfants belges sont en congé le mercredi après-midi).

Autres mesures d'économie décidées par le gouvernement : limitation de l'organisation des types d'enseignement spécial, augmentation du minerval dans les internats, limitation des prestations de surcroît pour les enseignants et paiement d'un minerval pour les élèves de parents étrangers, non domiciliés en Belgique.

Le corps enseignant romand est fortement féminisé. Qu'en est-il en Belgique ?

Le même phénomène se produit en Belgique et même dans les écoles exclusivement réservées aux garçons il y a un bon nombre d'enseignants du sexe féminin. La cause en est simple : les barèmes du personnel enseignant belge ne permettent pas à un enseignant de faire vivre sa famille, tout en laissant son épouse au foyer. De ce fait, il y a de moins en moins d'hommes qui sont attirés par la profession. Les femmes ont pris le relais parce que le traitement apporte un complément non négligeable aux revenus du ménage et la profession permet aux épouses d'être à la maison en même temps que les enfants en âge d'école.

De quel œil l'autorité scolaire voit-elle le travail « à mi-temps » des enseignants, des enseignantes ?

D'un très mauvais œil, puisque le mi-temps n'est accordé que dans de rares exceptions bien motivées.

En matière de réforme scolaire, que se passe-t-il, que se pense-t-il ?

Depuis quelques années plusieurs expériences sont en cours dans l'enseignement secondaire où l'enseignement traditionnel est tout doucement abandonné en faveur de l'enseignement rénové.

L'enseignement secondaire rénové se différencie de l'enseignement traditionnel :

1. par l'institution d'une formation commune pour tous les élèves ;
2. par la juxtaposition d'options de base et complémentaires à la formation commune ;
3. par l'aide apportée aux élèves en difficulté, grâce à des activités de ratrapping, concurrençant dans l'horaire les activités libres ;
4. par la création de classes d'accueil dont le but est d'adapter à l'école secondaire des enfants défavorisés par un handicap léger ou passager ;

5. par la globalisation des deux années du cycle d'observation et l'admission en deuxième année des élèves terminant la première année.

Dans l'enseignement primaire nous avons vu la création, il y a deux ans, de classes d'adaptation à raison d'une par école. Les enfants ayant un handicap passager y passent un certain temps pour leur permettre de revenir au niveau des autres élèves de la classe. Dans le même enseignement primaire se fait actuellement, à petits pas, la rénovation de l'enseignement fondamental. Il s'agit ici d'expériences en cours et il faudra tirer les conclusions après.

L'école belge a-t-elle effectué le virage de la mathématique moderne ? Si oui, comment ? Quel est le point de la situation ?

L'école belge a plutôt mal pris le virage des mathématiques modernes. Un grand nombre d'enseignants belges et encore un plus grand nombre de parents belges ne voient pas d'avenir dans les mathématiques modernes. Tous les établissements de l'enseignement secondaire n'ont pas encore entamé le virage. Quant à l'école primaire, c'est la pagaille. En effet, 80 % des maîtres n'ont pas la moindre formation pour la mathématique moderne et ceux qui se sont recyclés l'ont fait par leurs propres moyens.

Qu'en est-il en Belgique de la langue II (première langue étrangère) ?

La Belgique étant bilingue, les élèves de l'école primaire ont automatiquement comme seconde langue le français ou le néerlandais d'après leur appartenance au rôle linguistique néerlandais ou français.

Dans l'enseignement secondaire, l'anglais ou l'allemand sont choisis comme première langue étrangère.

Les parents d'élèves sont-ils groupés en associations ? Si oui, quelle est leur importance ? Leur structure ?

Les parents d'élèves belges sont groupés en associations de parents. En Belgique existe aussi un Conseil national des parents qui groupe des représentants des fédérations nationales d'associations de parents.

Le Conseil national des parents belges a pour mission de :

1. donner son avis sur tous les problèmes généraux concernant l'enseignement et l'éducation soit d'initiative, soit à la demande du ministre de l'Education nationale ;
2. faire au ministre de l'Education nationale, toute suggestion qu'il juge utile à la promotion de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse.

Quels sont, dans votre pays, les rapports entre l'école et l'Eglise ?

La communauté catholique a son propre réseau d'écoles : les écoles libres confessionnelles. L'instruction y est en rapport étroit avec les règles prescrites par l'Eglise catholique et dans bon nombre de ces écoles des congréganistes font partie du personnel enseignant.

Dans les écoles de l'Etat, dans les écoles communales ou provinciales, les élèves ont le choix entre un cours de religion ou un cours de morale laïque à raison de deux heures par semaine.

Si la guerre scolaire n'existe plus entre l'enseignement confessionnel et l'enseignement officiel depuis la création du pacte scolaire, une rivalité existe toujours entre les deux réseaux et l'enseignement catholique ne veut pas entendre parler d'un enseignement pluraliste qui trouve de nombreux adeptes dans le réseau officiel.

Vous êtes responsable d'un grand syndicat d'enseignants. Vos vœux, vos soucis, vos satisfactions ?

Des satisfactions ? Chaque fois qu'une de nos revendications aboutit il y a évidemment la satisfaction du moment, mais les problèmes ne sont jamais tous résolus en même temps et chaque jour il y en a d'autres qui surgissent.

Pour un syndicat qui défend en premier lieu ses membres, le plus gros souci reste évidemment la perte de l'emploi. Le nombre de naissances diminue en Belgique et le nombre d'élèves en âge d'école diminue chaque année de quelques milliers. Cette situation entraîne de nombreuses pertes d'emploi. Une solution à ce problème : l'abaissement de l'âge de la pension. Les enseignants belges, entrés en service après 1961, ont seulement droit à la pension à l'âge de 60 ans. Voyez-vous une froebelienne de 60 ans chanter et danser toute la journée avec un groupe de bambins de 3 ou 4 ans ? En abaissant l'âge de la retraite à 50 ou à 55 ans une partie du problème du trop-plein d'enseignants serait résolu.

Les vœux ? Il y en a quatre qui me tiennent particulièrement à cœur :

1. une vraie liberté syndicale et la suppression des discriminations ;
2. une vraie concertation et particulièrement au niveau des structures, des programmes et des méthodes ;
3. un seul réseau d'enseignement en Belgique : l'école pluraliste ;
4. pour nos enseignants surtout une véritable revalorisation morale mais aussi une revalorisation pécuniaire.

*A. Logist,
secrétaire général de la Fédération
générale du personnel
enseignant belge (FGPE).*

Lecture du mois

1 J'étais à Johannesburg et désirais vivement faire partie d'un club
2 de chasseurs où je comptais beaucoup d'amis, mais les règlements exigeaient
3 que tout candidat eût tué au moins un lion. Je partis donc avec un nègre chargé
4 de plusieurs fusils et, le soir, me mis à l'affût avec lui près d'une source
5 dans laquelle un lion avait coutume de venir boire. Une demi-heure avant minuit,
6 j'entendis un bruit de branches cassées et au-dessus d'un buisson apparaît la
7 tête du lion. Il nous avait sentis et regardait de notre côté. Je le mets en
8 joue et tire ; la tête disparaît derrière le buisson, mais au bout d'une minute
9 remonte. Un second coup : même résultat. La bête effrayée cache sa tête, puis
10 la redresse à nouveau. Je restais très calme : j'avais seize coups à tirer dans
11 mes différents fusils. Troisième coup : même jeu. Quatrième coup : même jeu. Je
12 m'énerve, je tire plus mal, de sorte que, après le quinzième coup, l'animal
13 redresse encore la tête.
14 — Si toi manquer celui-là, me dit le nègre, nous mangés.
15
16
17
18
19
20

André Maurois,
« Les Silences du Colonel Bramble ».
Editions Bernard Grasset, 1921.



Hergé, « Les Aventures de Tintin au Congo », Casterman.

Fiche de travail

1. Lis attentivement ce petit texte. C'est le début d'une histoire de

2. Comme un film, cette histoire se déroule en **plusieurs séquences** ou plans. Délimite chacune d'elles en les séparant par une double barre (//).

3. A la découverte !

Découpe les expressions données ci-

dessous. Classe-les dans l'ordre qui te semble **le plus logique** et reconstitue le récit.

Copie cette nouvelle séquence aux lignes 15 et suivantes, sans oublier d'y ajouter la ponctuation (et les majuscules !) qui manquent.

4. Pour terminer, le narrateur pose une

question. A ton tour, devine !... et écris ta réponse dans ton cahier d'essais.

5. Tu connais maintenant toute l'histoire. A ton avis, est-ce une histoire vraie ? sérieuse ? exagérée ? vécue ? invraisemblable ? drôle ? (plusieurs réponses).

Quels passages du texte prouvent ce que tu affirmes ?

je respire profondément	et	je tire	puis	
une seconde... deux... dix... il ne reparaît pas			l'animal tombe	
je vise soigneusement		devinez, messieurs, ce que je trouve derrière		
triomphant, je me précipite suivi de mon nègre			j'attends encore un peu	

Pour le maître

OBJECTIFS

Au cours de l'exploitation du texte, les élèves seront amenés à :

1. **Illustrer** par des exemples et/ou **mimer** les expressions suivantes : être candidat à — se mettre à l'affût de — avoir coutume — mettre en joue.

2. **Discerner** les moments distincts du début de l'histoire (L. 1 à 14) et les délimiter avec précision ; **caractériser** chacun par une expression-clé :

A. L. 1-3 : motifs de l'expédition.

B. L. 3-5 : approche. Préparatifs. Affût !

C. L. 5-9 : le 1^{er} coup : a) le lion apparaît ; b) je mets en joue ; c) je tire, échec ! ; d) la tête disparaît ; e) la tête remonte.

D. L. 9-13 : du 2^e au 15^e coup : échec ! Enervement grandissant.

3. **Imaginer** et **dessiner** le lieu de l'affût.

4. **Reconstituer** la séquence suivante (L. 15 et suivantes) en classant les expressions données selon un ordre logique et en ponctuant correctement.

5. **Imaginer** une suite plausible au récit.

6. Lire ce texte de façon vivante, entre autres en ménageant le suspense final par un ton adéquat.

Au cours de l'exploitation de la bande dessinée :

7. **Classer**, en motivant leur choix, les 12 images données, dans l'ordre chrono-

logique. **Dessiner** la 13^e image illustrant la chute.

8. **Comparer** l'histoire racontée par Maurois et celle dessinée par Hergé, en **exprimer** les ressemblances et les différences : ressemblances dans la structure, le schéma général, la chute ; différences dans les circonstances particulières, les comparses et leur attitude.

9. Raconter, oralement ou par écrit, la bande dessinée.

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Ce texte est à la portée des élèves dès la 3^e année. La démarche différera beaucoup selon l'âge des enfants. Les remarques qui suivent concernent particulièrement le travail avec des élèves de 9-10 ans.

1. Lecture vivante par le M., texte caché (L. 1 à 14). Les élèves racontent ce qu'ils ont retenu. Conclusion : c'est une histoire de chasse.

2. Deuxième lecture par le M., les élèves suivant sur leur feuille. Préciser, par l'exemple ou le mime, les expressions difficiles (obj. 1).

3. Recherche de la structure du texte (obj. 2). La mise en évidence du détail de la séquence C est importante, dans la mesure où l'on retrouve ce schéma dans la BD. Elle permet en outre de faire saisir le raccourci des lignes 11 à 13. Eventuellement, dessiner le décor (obj. 3).

4. La suite de l'histoire se prête bien à une reconstitution à partir d'éléments isolés (obj. 4). L'ordre est dicté par la chronologie ou par la logique, et les

essais des enfants permettront une discussion intéressante sur le rôle de certains mots dans l'expression. Par exemple, « encore » dans « j'attends encore un peu », laisse entendre qu'il a déjà attendu ; cette expression doit donc succéder à « une seconde... deux... dix... ».

5. (Obj. 5.) Nous avons eu, lors d'un essai, une mauvaise surprise. Le tiers des enfants connaissaient l'histoire de « Tintin au Congo » et ont fait d'eux-mêmes le rapprochement. Effet de surprise manqué, mais porte ouverte à la suite du travail.

6. Mise au net du texte complet, sur la feuille de l'élève ou au TN, afin de permettre une lecture vivante.

7. L'analyse des réponses à la question 5 conduira peut-être à de nouvelles interrogations. Voici quelques renseignements complémentaires, qui permettent de situer l'histoire dans son contexte :

« Le Padre est un vieux chapelain militaire, Mac Ivor. Il appartient à un régiment écossais en campagne dans les Flandres, en 1914, aux côtés des Français. Notre homme est plus militaire qu'ecclésiastique, et plus humoriste que militaire, comme le montre cette réflexion :

— Le Maître a dit que nous devons aimer les hommes ; il n'a jamais dit que nous devons aimer les Allemands.

Le soir, sous la tente, l'état-major prolonge le repas par une veillée au cours de laquelle chacun raconte des histoires.

Celle du Padre est, bien entendu, pure invention, comme en témoignent les deux répliques qui ponctuent son épilogue :

— By Jove, Padre ; qui prétend que les Ecossais manquent d'imagination ?

— Ecoutez maintenant une histoire vraie...

Exploitation de la BD

8. Les élèves savent qu'il s'agit d'une histoire semblable à celle d'André Maurois. Ils peuvent essayer le classement des images.

Deux cheminement possibles :

— classement de proche en proche, en motivant chaque choix ;

— examen attentif des images ; les quelles se ressemblent ?

a) 4 images où Tintin voit apparaître une tête d'antilope, sur lesquelles son étonnement va croissant pour tourner à la stupéfaction ;

b) 4 images où Tintin fait le coup de feu, qui diffèrent par la position du tireur (la position debout étant un signe d'énerverment), et par le nombre de douilles gisant derrière lui.

Ces 8 images sont significatives de la répétition de la séquence analysée sous 3.

c) 2 images encadrant l'histoire : le début de la chasse ; Tintin va contrôler le résultat de son tir.

Discussion nourrie quant au choix : laquelle au début ?

d) 2 images enfin montrent Tintin observant, l'une lors de l'affût initial, l'autre après son 16^e coup de feu.

9. Dessin de la 13^e image. Les élèves seront invités à se distancer de Hergé !

10. Comparaison des deux histoires.

11. Expression orale ou écrite, qui pourrait donner lieu à un exercice efficace de passage de l'oral à l'écrit : enregistrement du récit des élèves sur magnétophone, puis rédaction collective après discussion de la nouvelle forme que nécessite le langage écrit.

Après classement des images, leurs numéros d'ordre apparaîtront dans la disposition suivante :

10 - 7 - 3 - 5

6 - 8 - 2 - 11

1 - 9 - 4 - 12

Voici la fin du texte, telle que l'a écrite André Maurois :

15 Je respire profondément, je vise soigneusement, je tire. L'animal

16 tombe... Une seconde... deux... dix... il ne repart pas. J'attends

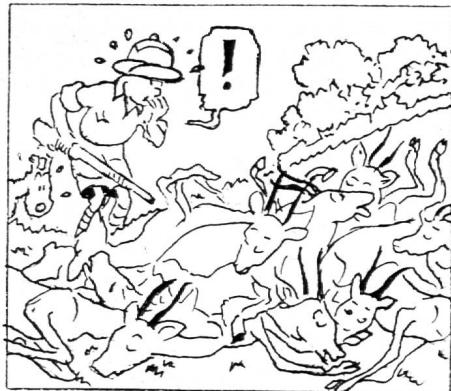
17 encore un peu puis, triomphant, je me précipite suivi de mon nègre, 18 et devinez, messieurs, ce que je trouve derrière...

19 — Le lion, Padre.

20 — Seize lions, my boy... et chacun d'eux avec une balle dans l'œil : c'est

21 ainsi que je débutai.

La fin du récit, telle que l'a dessinée Hergé :



La feuille de l'élève porte, au recto, le texte, la fiche de travail et les expressions à classer ; au verso, la BD de Tintin et les questions qui s'y rapportent.

On peut l'obtenir, pour le prix de 18 ct. l'ex., chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles au début de chaque mois (13 ct. l'ex.).

Pour exercices et répétitions

Livrets d'exercices de calculs

(Y. Rollier)

Pour 1^{re} et 2^e années primaires :

No 1 (nombres 1 à 10) 84 p.
No 2 (nombres 11 à 15) 76 p.
No 3 (nombres 16 à 20) 68 p.

Fr. 3.80 dès 2 ex.*
* + port et emballage

Livrets d'exercices d'écriture

Pour 1^{re} et 2^e années primaires :

No 1 Ecriture script (Y. Rollier), 64 p., Fr. 3.— l'ex.*
No 2 Ecriture liée (Y. Rollier), 88 p., Fr. 3.50 l'ex.*

Pour 3^e et 4^e années primaires :

No 3 Ecriture liée droite et Ecriture liée penchée (M. Nicoulin), 104 p., Fr. 4.— l'ex.*

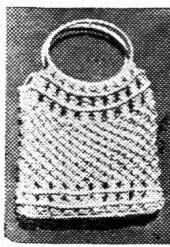
Poster Ecriture liée droite et liée penchée,

60 × 42 cm, Fr. 6.— l'ex.*

Editions du Ruau

Willy Zwahlen, éditeur-imprimeur
Case postale 46 - 038 33 54 33
2072 SAINT-BLAISE (Neuchâtel)

BON 2 fr. à valoir sur
votre commande



POUR VOS TRAVAUX DE

MACRAMÉ

FICELLES CHANVRE
SISAL - FLUROCORD

LAINE SYNTHÉTIQUE DE COULEURS

En vente chez

LAUSANNE
GENÈVE

JAVARY
S.A.

av. Milan 26
rue d'Italie 11

Tél. (021) 26 55 15
Tél. (022) 21 57 88

Semaines de sport en hiver 1977

Demandez la nouvelle liste avec les termes libres maintenant ! Du 24 janvier au 26 février 1977 encore peu de possibilités de réservation. Du 10 janvier au 22 janvier 1977 ainsi que dès le 28 février 1977 plusieurs périodes libres. Prix avantageux. Réservation aussi possible pour de petits groupes.



Centrale pour maisons de vacances

Case postale 41, 4020 Bâle.

Tél. (061) 42 66 40 de 7 h. 45 à 11 h. 30 et de
13 h. 30 à 17 h. 15.

Des moitiés de

pinces à linge en bois lisse pour bricolage ; des pinceaux appropriés sont fournis par :

Surental A.G., 6234 TRIENGEN

Tél. (045) 74 12 24

Albums illustrés

La Pintade

N. PY. N. Coquatrix. Hatier, Les albums du Jeune Soleil. 1975. De 3 à 6 ans.

Ces petits albums dont plusieurs titres sont encore en préparation, présentent une particularité intéressante, quelques conseils pour l'utilisation en classe. Ces suggestions, dont le peu d'originalité est à la mesure de l'histoire racontée dans l'album, donnent tout de même des idées aux enseignants et aux parents. A recommander à ceux qui viennent d'apprendre à lire.

D. T.

Les Animaux des Bois et des Champs

Mireille Archambaud et Martine Bourre. Bias. 1975. Dès 3 ans.

Grandes illustrations, peu de textes. Les dessins n'ont rien de scientifique et les petites phrases donnent des renseignements simples qui correspondent à l'âge des enfants auxquels cet album, sans prétentions, est destiné.

D. T.

L'Automne

Philippe Thomas. Dupuis, Pas à pas. 1975. De 3 à 7 ans.

3 séries : la nature, éveil au corps, éveil aux êtres. Plusieurs titres dans chaque série. Il s'agit d'observer ce qui se passe autour de l'enfant, les saisons, par exemple ou son corps et d'avancer peu à peu dans cette exploration sans entrer dans des explications scientifiques. Cette démarche, intéressante, est pourtant parfois un peu simple. L'illustration est bonne et les textes courts ; motivations aux premières lectures.

D. T.

La Fête des Costumes

Pierre Gamara et Erika Urai. La Farandole. 1975. Dès 4 ans.

Des costumes de pays du monde entier, dans leur environnement, un petit poème pour chaque pays. Une bonne illustration, des textes en forme de comptines. Un livre agréable, sans plus.

D. T.

Il était une Fois un Corps

Aida E. Marcuse. Dupuis. 1974. Dès 5 ans.

Comparons le corps de Michel à une maison ou à une ville. Cette comparaison permet un certain nombre de parallèles utiles à l'explication du fonctionnement des organes que l'enfant ne peut envisager par la vue. Les textes sont assez longs. Les illustrations parfois laissent à désirer. Le choix du vocabulaire technique est partial, surtout dans le domaine sexuel. Laisse-t-on ainsi la liberté à l'éducateur de l'introduire quand bon lui semble ?

Un Oiseau de l'Eté

Editions Hachette. Collection: Le vert paradis. Textes: Maurice Fleurent et Philippe Schuwer. Illustrations: Yutaka Sugita. Dès 5 ans.

Deux éditeurs se prirent d'amitié pour un corbeau. L'un le nomma Blacky et l'autre Sandy. Chacun raconte l'histoire à sa manière. L'un en vers, l'autre en prose. Le corbeau écouta les deux récits et ne voulut pas désigner le meilleur. «L'enfant choisira, dit-il. Ou en inventera une autre.»

Il faut mentionner avec insistance la qualité exceptionnelle des illustrations de cet album.

Cependant, nous regrettons que les caractères typographiques de l'histoire en prose ne soient pas à la portée des enfants.

M. C.

Pour Fanette et Pierre rien n'est pareil

Gunilla Wolde, trad. Charles Jadoul. Dupuis. 1975. 5-6 ans.

Sixième album de la collection Fanette qui présente la fillette dans ses activités quotidiennes. Ebauche de constat des différences sociales.

J. B.

Oumba la Petite Luciole

D. Delafosse. Hatier, Les albums du Jeune Soleil. N. Coquatrix. 1975. Dès 5-6 ans.

Oumba se rend au village voisin pour y acheter du miel. Elle joue en route et la nuit commence à tomber. Elle arrivera pourtant à temps à la maison grâce à la luciole qui l'emportera sur ses ailes.

Ces fascicules sont destinés à servir de supports lors de leçons de narration, élocution, dessin, lecture. Ils laissent libre cours à l'imagination. Ils sont complétés par des conseils pour l'utilisation en classe ou à la maison.

J. B.

Je vis — Le Médecin

Philippe Thomas. Dupuis, coll. Pas à pas. Ill. Philippe Thomas. 1975. De 3 à 7 ans.

La collection des albums « Pas à pas » se divise en trois séries : la nature, éveil au corps, éveil aux êtres. Elle s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans qu'elle veut initier au monde qui les entoure. Parmi les 16 titres déjà parus : le soleil, le mécanicien, Marianne habite la ville, etc.

Le médecin présente la journée d'un médecin généraliste qui se lève tôt, fait une visite urgente, donne des consultations, radioscopie, repart pour une tournée de visites à domicile et termine sa journée en lisant des livres de médecine. Il s'occupe aussi de sa famille et périodiquement retourne à l'école des médecins.

Je vis est une illustration de la vie de famille avec un embryon d'éducation sexuelle, style « la petite graine de papa ».

J. B.

Les Contes de l'Oncle Vania

Trad. Alexis Jakowleff. Illustr. Giannini. Deux Coqs d'Or 1975. Dès 6-7 ans.

Dans la plus pure tradition des contes russes avec ogres, génies, monstres à 7 têtes, flûte magique, chevaliers...

Belles illustrations.

F. M.

Clémence et la Couleur des Choses

Hachette, Bibl. rose, par Jeanne Deville. 1975. Dès 6-7 ans.

Une petite fille et un peintre deviennent amis ; ils préfèrent les couleurs de la nature à la grisaille de la ville. Des animaux

cherchent à les chasser de leur domaine ; ils sont amadoués.

Le thème est plaisant, le style joli mais fade ; le livre plaira tout de même.

F. M.

Pinocchio

Hachette idéal 1975. Illustr. Françoise Pichard. Dès 7 ans.

Il s'agit du texte intégral de Collodi. Peu d'illustrations, noir-blanc et couleurs, mais jolies. Gros caractères. Un livre qui a incontestablement plus de valeur que celui de Walt Disney.

F. M.

Les Renards - Guilleret le Lézard vert - Les Autruches - Les Sangliers - Les Ecureuils

Anne-Marie Pajot. (Hatier, Collection Ami-Amis). Dès 6-7 ans.

Il n'est plus nécessaire de présenter la collection qui offre toujours de magnifiques photos agrémentées d'un texte simple et bien documenté.

Chaque lecteur découvrira les particularités de l'animal présenté. Utile pour l'animation en classe.

E. P.

Patricia au Royaume de la Danse

Janine Stanlowa. Photos M. Bellot. Dessins M.-T. Hardy. Editions Bias. Dès 7 ans.

Ce volume d'initiation à la danse plaira aux filles qui aiment ce loisir, le pratiquent ou en rêvent. Ouvrage sérieux et bien documenté.

Les lecteurs y trouveront ce qu'on apprend à un cours de danse : positions, pas, technique des pointes... De très belles photos illustrent le texte.

E. P.

Petite Abeille fait de la musique

Tamara Danblon. Dupuis (Belgique). Pili Mandelbaum. 1974. 7 à 9 ans.

Ce petit album joliment illustré est un appel à l'initiation musicale des tout-petits.

Petite abeille, comme son ami Serge, est heureuse de se rendre à l'école de musique. La petite souris qui monte et qui descend l'escalier est si amusante pour apprendre notes et portées.

La collection compte 16 albums. Parmi ceux-ci : « Petite Abeille a un petit

frère », « Petite Abeille et la télévision », « Petite Abeille est malade ».

J. B.

Et l'Aventure Nathalie...

Yvonne Meynier. G.P. Paris, Rouge et or Dauphine. Jacques Pecnard. 1976. Dès 8 ans.

Jusqu'à l'âge de dix ans, Nathalie vit en France avec ses parents, sa grand-mère, sa tortue, son chat et ses poupées. Ses parents sont alors engagés comme coopérants au Maroc. Nathalie, le cœur serré, quitte son pays. Mais très vite, elle se fait de nouveaux amis et le Maroc est si beau.

Le livre est composé entièrement des lettres que s'écrivent Nathalie et sa grand-mère demeurée en France. Et qui mieux qu'une grand-mère, comprend, encourage et consile une petite fille de dix ans ?

J. B.

Pierrot et les Ribambelles

Pierre Levie. Dupuis. Nadine Forster. 1975. 7-9 ans.

Les Ribambelles est le cinquième des six albums Dupuis jeunesse, série Pierrot.

On est à l'école et le temps est à l'orage. Le maître propose de découper des ribambelles. L'échelle de Pierrot est si longue qu'elle l'emmène dans les nuages où il retrouve son ami le « boutosore ». Des idées pour les petits bricoleurs.

J. B.

Gilles sur les bateaux-mouches

par Jean-Claude Deret. Hachette Bibl. Rose. 1975. Dès 8-9 ans.

Gilles est entraîné dans une nouvelle aventure policière. Le père de Gilles, cascadeur de cinéma, tourne un « anti-film policier ». Sur le bateau-mouche, un jeune garçon gardé à vue par deux gorilles demande de l'aide et un original prétend avoir une bombe dans son sac. Gilles et ses amis se lancent avec humour dans le suspense. Un livre gai et vite lu.

F. M.

Lili la Fine Mouche

Marguerite Thiebold. Hachette, Bibl. Rose. 1975. 9-10 ans.

Lili a un nouvel ami, Christophe, orphelin et malheureux. Elle le prend sous sa protection. Christophe est victime d'accidents successifs que Lili s'efforcera d'éclaircir.

Récit jeune, alerte, d'un intérêt soutenu.

J. B.

C'est Moi

Album-poème de Jean Ormezzano imaginé par Pierre Julia. Magnard Formule 2. De 9 à 12 ans.

Poèmes sur moi, mon corps, et à travers lui, mes aspirations, mes sentiments, mes secrets. L'illustration est bonne, variée, attrayante. Les textes ont beaucoup d'importance, mais ils sont mariés avec les images, ils les illustrent comme les illustrations expliquent les textes. La typographie a aussi été étudiée en fonction de l'âge des lecteurs, souvent allergiques à la ligne droite. Livre égocentrique pour âge égocentrique.

D. T.

Bennet et la Roue folle

Anthony Buckeridge, trad. Olivier Sechan. Hachette (Bibl. verte). 1975. 11-12 ans.

Le récit a pour cadre un collège anglais. Il met en scène des élèves plutôt vifs et des professeurs à principes. Le jour où Bennet et son ami Mortimer découvrent dans un champ une roue qu'ils croient être de char romain, l'aventure commence.

Il s'agit de mon premier contact avec un roman de la série Bennet dont on m'avait dit le plus grand bien. Je ne dois pas être tombée sur le meilleur. L'auteur me paraît être en panne d'imagination et je trouve l'argument du livre bien mince.

Par contre la traduction est parfaite.

J. B.

Les Loupiots du Haut-Ravin

Jacqueline Verly. G.P. Paris Rouge et or Souveraine. Ill. Jacqueline Verly. 1976. Dès 11-12 ans.

Au milieu du siècle dernier, dans les Vosges. Un hameau, quelques maisons. Dans l'une d'elles, un vieil oncle bougon, son neveu Fabricius et Marie-Jacobée, dite la Béquilllette, une jeune infirme placée par l'assistance publique. L'oncle la tolère parce qu'il reçoit chaque année trois louis d'or pour l'entretien de la fillette. La vie n'est pas facile dans ce pays perdu. On y vit simplement. Un peu de culture, une vache ou une chèvre, le tissage lorsqu'il y a du travail.

Un livre attachant qui retrace lesheurs et malheurs des quelques familles établies dans le Haut-Ravin.

J. B.

La Petite Fille modèle

Frédérique Hébrard. G.P. Paris Super 1000. Ill. Claude Verrier. 1974. Dès 13 ans.

Frédérique Hébrard est la fille d'André Chamson de l'Académie française. Elle a épousé, voilà 25 ans, Louis Velle, le diplomate plein de charme du feuilleton télévisé « La demoiselle d'Avignon ». Ils ont trois enfants.

L'histoire d'une rencontre, d'un amour, d'une famille contée avec légèreté, fantaisie et humour.

J. B.

Le Magicien de Hambourg

Marie Féraud. Hachette, Coll. Ariane. 1975. Dès 13 ans.

Cette collection est la preuve que nos princesses en blue-jeans s'intéressent encore au grand amour. Rassurant. Le magicien de Hambourg se passe moitié en cette ville, moitié à Collioure. Contraste de deux mondes, celui de Judith du pays du soleil et de Samuel des brumes du Nord. Typographie aérée, belle couverture illustrée.

J. B.

Carrousel 1 et 2

Edition Gamma, créations manuelles et artistiques. Version française: Thérèse Poyas. Dessins: Javier Pereda.

Deux albums qui présentent de nouvelles techniques. La formule qui consiste à présenter chaque travail avec différentes variantes fait que l'enfant trouve alors la possibilité d'exercer la technique fraîchement apprise en réalisant divers modèles.

La créativité de l'enfant sera stimulée par de nouvelles techniques au service de son imagination.

M. C.

Carrousel 3 et 4

Ed. Gamma, créations manuelles et artistiques. Version française: Thérèse Poyas. Dessins Pilar Ruiz.

Ces 2 albums font partie d'une série de 8 livres s'adressant aux différents degrés de l'enseignement.

3 — 7-8 ans : tissage, macramé, décoration d'étoffes, découpages...

4 — 9-10 ans : tricot, collage, crochet, terre glaise, racines...

Toutes ces techniques sont présentées dans un langage clair. Des illustrations en couleur aident à comprendre la marche

à suivre pour obtenir un objet qui joint l'utile à l'agréable.

E. P.

Travaux éducatifs manuels

Antoinette Humbert. Hachette « Bouquets - 6-12 ans ».

Quinzième volume de cette collection, il offre des patrons grandeur nature ou des supports préimprimés permettant à l'enfant de construire ou de créer de merveilleux bouquets tout au long de l'année.

E. P.

Le Mexicain

Serge Durousseau. G. P. Coll. Grand Angle. 1975. Dès 15-16 ans et plus.

« J'ai rencontré le Mexicain, un matin d'été à Paris. Il m'a conté une histoire passionnante qui demeure vivace dans mes souvenirs et dans mon cœur ! » C'est Serge Durousseau qui parle.

De cette histoire, il en a fait un très beau roman, parfois difficile, mais raconté dans un style pathétique, parfois très poétique. Ce n'est pas vraiment une aventure. L'auteur a voulu nous faire sentir, nous faire comprendre au travers d'une histoire ce qu'est le Mexique. Un « brassage » d'ethnies qui ne va pas sans poser de graves problèmes : il y a des Blancs, des métis, des Indiens, des péons, etc. Nous suivons un groupe de hors-la-loi mexicains poursuivis à la fois par la police et par les Indiens. L'histoire est authentique. Elle se passe aux environs de 1910... Je conseillerai ce livre à des jeunes éveillés au goût de la lecture.

H. F.

Le Ciel fracasse

Pierre Pelot. G. T. Rageot. Chemins de l'Amitié. 1975. Dès 15-16 ans (et tous âges).

... La violence, cycle infernal. C'est le thème de ce grand roman de Pierre Pelot qui enthousiasme dès les premières pages. Pelot qui s'affirme de plus en plus est un grand écrivain. Il a tort de présenter une histoire qui nous « accroche » immédiatement. Sa technique s'apparente, selon moi, au langage cinématographique. Style simple, direct, imagé. J'avais déjà eu cette impression en lisant « Le Pain perdu » et « Le Cœur sous la Cendre », entre autres.

L'histoire est belle et prenante. C'est le genre de livre qu'on ne peut abandonner en cours de lecture tant l'envie de connaître la suite est grande.

... Adrien a déserté. Il en avait marre des humiliations de la caserne. Dans sa

fuite il entraîne avec lui son amie Célia. Ils s'aiment éperdument. L'aventure commence... Le dénouement sera tragique... Tentative de viol, vol de voitures, fuite, bagarres, coups de feu qui tuent, etc. Un sujet bien actuel, tous les jours présent dans nos journaux.

H. F.

S'il ne reste que la Fuite

Klas Everwin. Hachette. Poche Rouge. 1975. Dès 15 ans.

Cette très belle histoire met en relief les barrières qui souvent séparent deux mondes différents : celui des apprentis et celui des étudiants. Que d'incompréhension et de méconnaissance. Ce livre incite à la réflexion par le sujet actuel qu'il traite. Il sera très apprécié des jeunes parce que ce sont leurs préoccupations qui sont présentées.

Le sujet est simple : Werner et Hélène, jeunes lycéens, s'aiment. Mais un problème se posera lorsqu'ils auront choisi leurs voies ; Werner fera un apprentissage, parce que son père le veut et Hélène continuera ses études. Les deux sont amenés à fréquenter d'autres gens.

H. F.

La Fontaine de Valdermosa

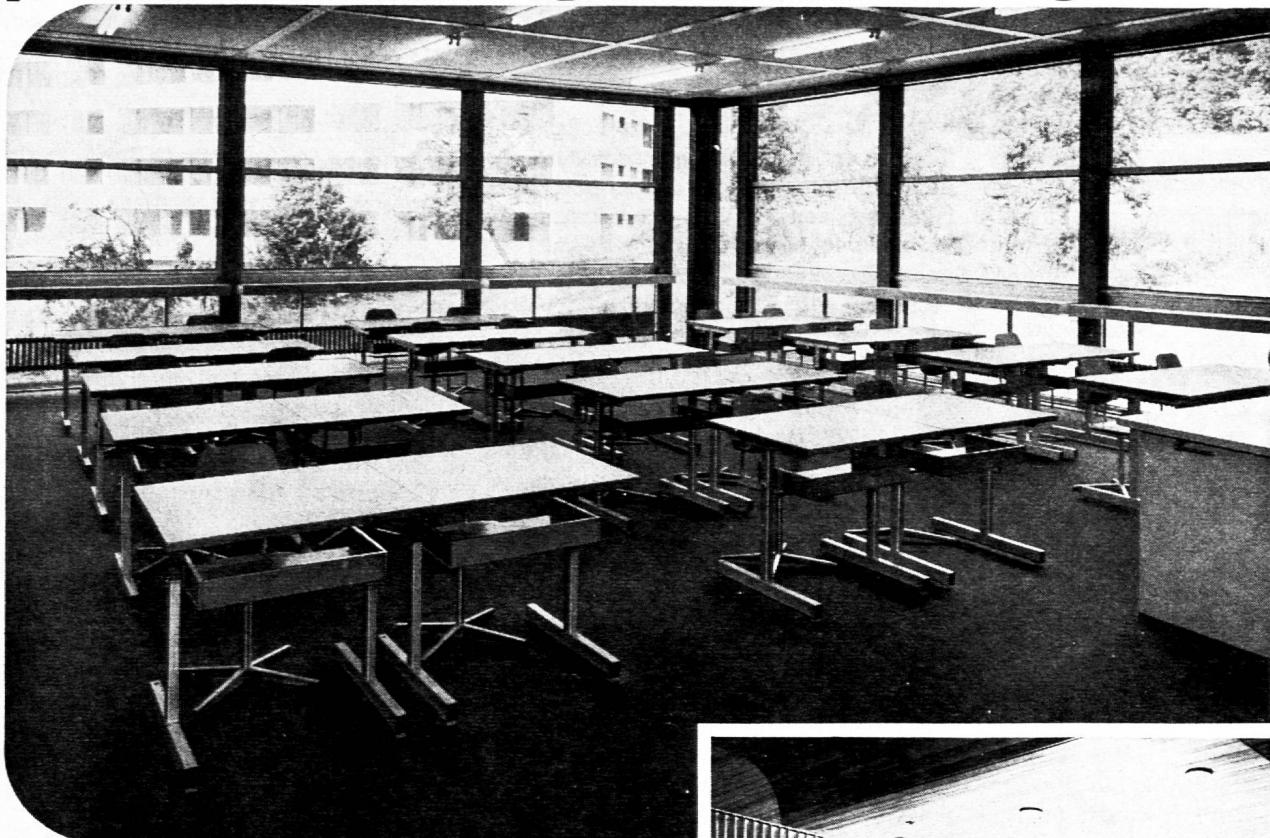
Henri Messelot. G. T. Rageot. Chemins de l'Amitié. 1975. Dès 15 ans (tous âges).

« La Fontaine de Valdermosa », roman écrit par un instituteur de La Chaux-de-Fonds, traite d'un problème qui nous touche directement, celui des étrangers qui travaillent et vivent en Suisse. Ce récit avait été sélectionné par un jury suisse pour être présenté, il y a deux ans, au Grand Prix de la Communauté radiophonique des programmes de langue française. L'auteur qui connaît parfaitement l'Espagne et ses coutumes ne narre pas seulement une histoire : souvent il décrit, nous fait sentir dans un langage poétique, une atmosphère particulière : celle des corridas, celle d'un petit village espagnol, ou encore l'arrivée en train dans un pays étranger.

L'histoire est simple. Miguel, jeune Espagnol pauvre, aime Dolorès. Mais les parents de la jeune fille s'opposent au mariage. Comme la jeune fille ne veut pas aller à l'encontre de la volonté paternelle, Miguel décide d'aller travailler à l'étranger pour gagner de l'argent. C'est à La Chaux-de-Fonds qu'il s'installe. Miguel « découvre » notre pays, connu comme terre d'accueil... Mais quel accueil ! Un beau roman qui s'adresse autant aux adolescents qu'aux adultes.

H. F.

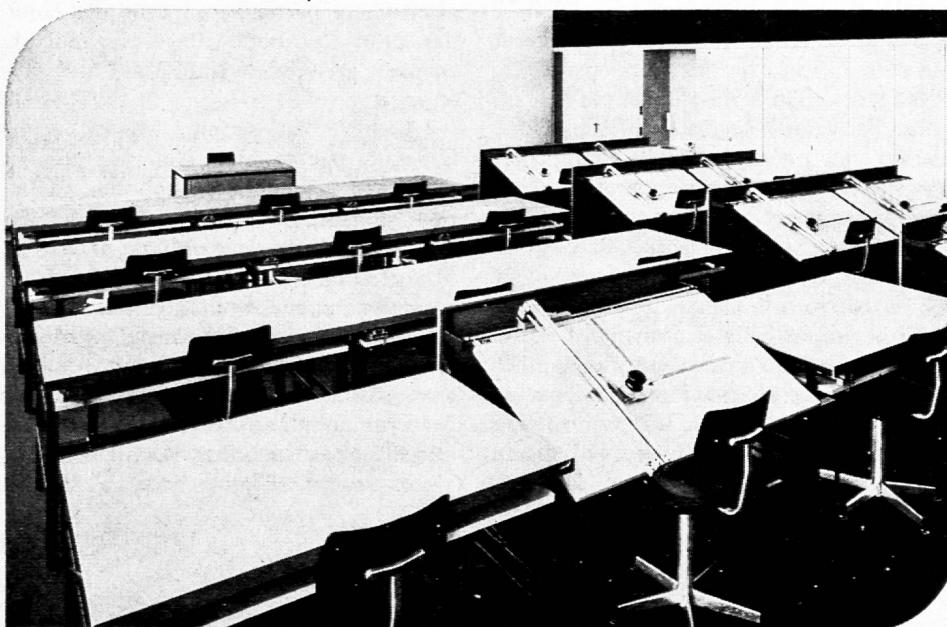
Mobilier scolaire pour tous degrés d'enseignement



Mobilier pour écoles primaires, secondaires et supérieures

En outre, notre programme de vente comprend: Meubles pour écoles enfantines, pupitres de maîtres, mobilier pour l'enseignement des travaux manuels, ménagers, de la physique, chimie et sciences naturelles, mobilier pour écoles professionnelles, salles d'auditoires, matériel pour l'enseignement de la physique ainsi que moyens d'enseignements techniques.

Tables de dessin pour les différents secteurs



Mobilier pour salles convenant à chaque besoin

Demandez-nous, sans engagement de votre part, documentation, offre et propositions d'ameublement!

embru

*Usines Embru, Agence Lausanne
Exposition permanente: 1000 Lausanne 19,
18 bis, chemin Montolivet,
Téléphone 021/27 42 57,
visite seulement sur rendez-vous*

Le mythe de l'orthographe

(Suite de divers articles parus dans l'« Educateur ».)

« Rien ne trahit son homme comme une faute d'orthographe. »

*Agatha Christie ?
Le commissaire Maigret ?
Pas du tout !
Jean Humbert, cité par un collègue.*

Hourra ! Notre pavé dans la mare de l'orthographe française a suscité un intérêt certain puisque nous avons même reçu des dizaines de lettres de tous les cantons romands sauf Fribourg, sans oublier les deux collègues qui ont déjà répondu aux « Petites questions » par voie de la presse. Favorables ou opposés, tous ces messages nous ont apporté des renseignements, des idées originales, des points de vue nuancés ou abrupts. Voici d'ailleurs quelques citations glanées (arbitrairement, bien sûr) dans les réponses :

Elogieux... :

« Je fus d'abord surpris de constater que la « Petite question » était rédigée dans un français correct et sans faute » ... *puis narquois* : « Peut-être grâce au temps qu'on a perdu à l'école ? » « Je crains qu'on en vienne à réduire le français au rôle de langue utilitaire. »

Inquiet :

« Que ferons-nous des sources grecques et latines dans lesquelles nous puisons abondamment ? »

Désemparé :

« L'orthographe éduque au bon goût, initie à l'ordre, concourt à la bonne présentation. C'est un label de bienfacture et toujours une marque de politesse. »

Esthète :

« Qu'on soit rationnel avec nos néologismes, soit, mais qu'on laisse mourir nos vieux mots dans leurs habits traditionnels. »

Longanime :

« Une des tâches de l'école est d'empêcher que l'orthographe tombe dans le discrédit. »

Vertueux :

« Enseignons ce cours avec conviction, la cause en vaut la peine. »

Désabusé :

« Pendant ces vingt ans passés dans le secteur privé, je vous assure que l'orthographe ne m'a jamais été d'une grande utilité. »

Eclectique :

« L'orthographe n'est-elle pas simplement une des pièces d'un système qui apprend avant tout à obéir sans chercher à comprendre ? »

Contrit :

« Sans l'action assidue des instituteurs et des maîtres secondaires, l'orthographe aurait certainement évolué vers plus de simplicité. »

Confiant :

« La langue française ne perdrait rien à abandonner ces défroques d'un autre âge. »

Avisé :

« Le temps considérable utilisé à étudier toutes ces chinoiseries pourrait être mis à profit pour d'autres disciplines. »

Embarrassé :

« Il y a dans ce domaine une pesanteur culturelle difficile à secouer (y compris en nous-mêmes). »

Charitable :

« J'aime et j'ai toujours aimé la physionomie des mots, mais de là à continuer à martyriser des milliers d'innocents... »

Franz-wébérien :

« C'est une montagne que vous désirez soulever. »

Soulagé :

« Enfin des gens que cherchent à mettre un terme à une situation grotesque qui n'a que trop duré. »

Circonspect :

« Chacun ne peut y aller de sa réforme personnelle, il faudrait bien qu'une autorité en décide. »

Intimidé :

« Que sommes-nous face à l'Académie française ? »

Intrépide :

« Tant pis si nous court-circuitons l'Académie française. »

Encourageant :

« Il faut taper et taper encore, le doute s'insinue. »

Scrupuleux :

« Il faudrait savoir si les instituteurs et les professeurs de France sont aussi prêts à se soulever. Le nombre fait la force. »

Encore deux contributions de poids : M. Robert Dottrens, de Genève, nous envoie le texte d'une résolution prise en 1956 par les représentants de 14 pays en faveur d'une réforme de l'orthographe (« Encore un vœu pie », constate M. Dottrens vingt ans plus tard) et M. Samuel Roller, de l'IRDP, nous a prêté un de ses ouvrages dont l'introduction analyse les raisons d'une simplification de l'orthographe puis énumère toutes les tentatives de réforme déjà avortées depuis la Renaissance. Peu encourageant !

A notre heureuse surprise, nous avons constaté que la majorité des collègues (huit contre un) se sont donné la peine d'écrire pour *appuyer* notre campagne. Certains ont tenté avec plus ou moins de plaisir et de succès d'écrire quelques phrases en phonétique. Plusieurs ont comparé le fardeau de l'orthographe française à la légèreté de l'espéranto. D'autres proposent déjà des mesures concrètes tandis que la plupart, comme nous, en sont encore à se demander par quel bout résoudre le problème. En effet, nous nous rendons compte, avec la majorité des collègues favorables à nos idées, que toute atteinte au monument sacré et séculaire de l'orthographe française exige d'abord des gens une sérieuse préparation psychologique et culturelle. Pourquoi les meilleurs arguments en faveur d'une graphie simple demeurent-ils sans effets ? Pourquoi tant de tentatives de réformes ont-elles échoué ? Pourquoi tant d'arrêtés simplificateurs sont-ils restés lettre morte ?

Voyons aussi les causes et les conséquences des réformes dans d'autres langues. Les Allemands et les Italiens sont-ils vraiment moins intelligents, moins soi-

Méthodique :

« Pourquoi n'aurait-on pas les révisionnistes de l'orthographe française groupés en association. »

Sceptique :

« Si la simplification de l'orthographe est souhaitable, les difficultés pédagogiques subsistent. »

Optimiste :

« Entre le français phonétique et défiguré à la Queneau et les chicaneries de l'orthographe actuelle, on devrait trouver une langue écrite dont l'enseignement nous ferait gagner un temps fort utile ailleurs. »

Déjà subversif :

« A quand notre révolution culturelle ? »

gneux, moins raffinés que nous parce qu'ils n'ont pas à réfléchir à l'accord de leurs participes passés ni à consulter le dictionnaire pour écrire « *fotografia* » et « *Telefon* ? » Les footballeurs, acteurs et amateurs de tauromachies d'outre-Pyrénées se sentent-ils frustrés parce que chez eux on écrit « *futbol* », « *teatro* » et « *toro* » ? Les Américains traversent-ils et dorment-ils moins bien en écrivant « *thru* » et « *nite* » à la place de « *through* » et « *night* » ? La culture chinoise court-elle à sa perte maintenant qu'on se met à doubler les idéogrammes traditionnels avec des caractères latins ? (Au fait, pourquoi écrivons-nous bêtement « *Can-ton* », « *Jérusalem* », « *Bombay* », alors que les habitants de ces villes disposent de caractères certainement plus propres à rendre le son, la musique, la beauté de ces noms ?) Tolstoï, Goethe, Cervantès sont-ils moins enrichissants, moins savoureux, depuis que leurs œuvres sont publiées dans des orthographies simplifiées ?

Ceux pour qui « la scintillation des

étoiles s'éteindrait si l'on écrivait désormais « cintillation » trouvent-ils leur gruyère insipide parce qu'on n'écrit pas « *phrommage* » et leur bicyclette roule-t-elle moins bien quand ils l'appellent vélo ?

Quant à ceux qui poussent à la roue pour un changement, nous pouvons prendre contact avec des collègues d'autres ordres d'enseignement (universitaire, professionnel, ...), des hommes de lettres, des hommes politiques, etc. pour leur expliquer la question et obtenir leur appui. Peut-être que les vacances ont permis à certains d'aborder le problème avec des collègues étrangers. On peut en parler officiellement dans les sections pour savoir si les enseignants seraient prêts à agir. La section de Rolle, par exemple, a récemment voté son appui au groupe soussigné.

De toute façon, chacun reste conscient que l'on ne réformerait pas l'orthographe française, une des plus complexes du monde, par de simples arrêtés ou par les

motions enthousiastes de quelques groupes d'enseignants. Cela n'empêche pas de prendre déjà quelques mesures hygiéniques à son égard :

Cesser de la considérer comme une vache sacrée.

Ne plus juger l'intelligence des gens sur leur orthographe.

Appliquer au moins toutes les tolérances officielles.

Lutter pour diminuer l'importance dans la moyenne de français technique au profit des appréciations de vocabulaire et de grammaire.

Pour la plupart d'entre nous, le plus dur reste évidemment notre propre déconditionnement : on ne passe pas une bonne partie de sa carrière à souligner de rouge tout ce qui est orthographié faux sans en rester marqué !

Nous espérons que personne ne sera trop déçu par le caractère louvoyant, pour ne pas dire attentiste, de cet article. Nous comptons faire des propositions plus précises dans un prochain article pour que les idées s'éclaircissent et que le mouvement prenne de l'ampleur. Chi va piano, va sano !

Il nous reste à remercier tous ceux qui nous ont manifesté leur intérêt pour cette campagne et nous rappelons que la boîte aux lettres reste ouverte.

*Un groupe de La Côte,
pour adresse : René Martinet,
1181 Bursins.*

Compas d'écolier de précision en teintes vives...

...une nouvelle prestation d'Ofrex

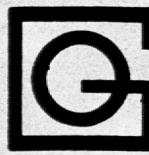
Compas avantageux d'une extrême précision en laiton étiré, plastifié en teintes vives, incassables, inrayables, lavables. Quoi de mieux ?

Autres atouts des compas Ofrex

- guidage de symétrie précis et durable par crémaillère
- balustre à pression automatique
- branche à allonge télescopique
- support orientable pour élément de traçage encre de chine, pour tracer les cercles les plus petits

Equipez votre classe de compas Ofrex.

Travaillez-vous aussi avec la « précision de couleurs ».



OFREX SA
Rue du Midi 15
1002 Lausanne Tel: 021 / 22 38 82

Original Ofrex,
le compas de classe pour la classe



Je m'intéresse pour
les compas Ofrex de couleurs.

Nom: _____

Adresse: _____

coupon

LE BILLET DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION SPR

Une nouvelle parution qui se fait attendre...

Le disque « **A vous la chanson** », préparé par Bertrand Jayet et René Falquet, vous a été offert en souscription dernièrement dans ces colonnes, et vos bulletins affluent à la Guilde. Nous nous réjouissons de ce succès. La maison VDE, qui assure la réalisation technique, nous annonce la sortie de pressage pour **fin octobre au plus tard**. Nous vous demandons donc encore un peu de patience...

Notre expédition d'automne

C'est l'ouvrage « **Géographie de la Suisse** » d'**Oskar Bär**, traduit et adapté à la Suisse romande par P.-A. Goy, G. Mariéthoz, Cl. Raffestin et J. Eschmann, qui en sera l'objet.

Nous espérons par-là faire connaître ce remarquable manuel à des conditions de faveur. Sa valeur réside surtout dans la qualité des documents présentés (illustrations, graphiques, etc.) : ils constituent une mine de références pour le maître désireux d'insuffler une vie nouvelle à son enseignement, et une matière quasi inépuisable à sou-

mettre à l'observation des élèves. Son contenu illustre avec bonheur la conception actuelle de l'enseignement de la géographie, et prépare ainsi à l'introduction des nouveaux programmes.

Cet ouvrage ne devrait manquer dans aucune bibliothèque d'enseignant dès la 4^e année scolaire. C'est forts de cette idée que nous nous permettons un envoi généralisé à tous nos abonnés. Nous sommes conscients que, pour une minorité d'entre vous, ce recueil ne répond pas à vos besoins. Il nous est malheureusement impossible d'opérer un choix. Nous vous suggérons deux solutions :

- l'une, qui nous serait agréable, consiste à nous aider à promouvoir ce livre de valeur en le proposant à un collègue non abonné à la Guilde et qui en ignoreraient l'existence ;
- l'autre serait, en désespoir de cause, de nous retourner l'envoi, en nous excusant de la liberté que nous avons prise...

Pour les non-abonnés : Oskar Bär : « **Géographie de la Suisse** » : Fr. 20.— (Fr. 30.— en librairie).

Nouvelles parutions de l'automne

N° 269 **La Maraude aux chansons**, de Pierrette Romascano

Le voici enfin, ce charmant recueil de 23 chansons pour les petits de 5 à 7 ans. Vous y trouverez les mélodies que l'auteur a déjà fait connaître dans le cadre des cours si appréciés aux maîtresses des classes enfantines.

Un jardin de fraîcheur et de musicalité.
Edition Guilde SPR.

Tableau de conjugaison

de Maurice Nicoulin

Grouper sur 4 pages A4 toutes les références nécessaires à qui cherche à résoudre un problème d'accord de verbe, c'est un vrai tour de force. Ce document rendra de nombreux services à l'élève de 3^e année comme à la dactylo. Il se présente sous la forme d'un double feuillet A4, imprimé sur carte bristol et plastifié mat. Editions Delta, Vevey. Fr. 4.—.

N° 284 **La Suisse en relief**, de Jean-Louis Cornaz et Gaston Falconnier

Il y a quelques années, un groupe d'enseignants vaudois avait conçu des croquis panoramiques dans le but de constituer des séries de diapositives (V. Catalogue de la Centrale de documentation, av. de Beaulieu 9, à Lausanne). Grâce à l'abilité du président de ce groupe, nous pouvons publier aujourd'hui 21 planches, format A4, représentant les principales régions de Suisse vues d'avion. Nous y

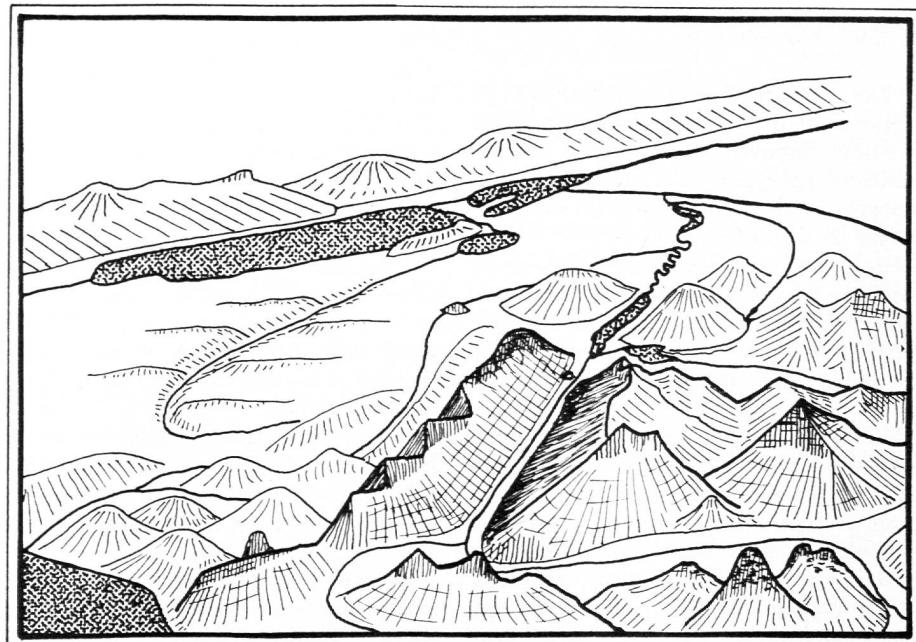
avons joint 17 planches permettant de réaliser des maquettes simples en relief illustrant quelques techniques à la portée de nos élèves : le diorama, le papier marqué, le sages taillé ou découpé. Une brochure explicative accompagne le tout, qui décrit les techniques et propose diverses exploitations possibles.

Edition Guilde SPR, Fr. 8.50.
(Illustration : Pays de Fribourg.)

Nutrition et santé

de G. Darbre

« Aujourd'hui, dans les villes d'Occident, on mange non en fonction de besoins qu'on ignore, mais pour les délices du palais ou selon le temps disponible. Quant au tiers monde, il mange ce qu'il peut et n'en est pas encore à la question de l'équilibre alimentaire. Le résultat de ces deux déséquilibres extrêmes est la



maladie... Un champ essentiel d'information et d'éducation apparaît donc, aussi fondamental que la lecture et l'écriture : chacun doit connaître les conditions alimentaires qui permettent un développement équilibré loin de l'abus des remèdes...

» L'école, instituée pour éduquer jeunes et adultes, doit assurer un enseignement moderne d'alimentation. »
(Extrait de la préface de R. Nyffeler.)

Ce cours n'est donc pas, comme on pourrait le croire au premier abord, destiné uniquement aux élèves des classes d'économie familiale, mais à tous les jeunes adolescents de nos terminales. La table des matières propose :

1. Equilibre alimentaire : définition.
2. Besoins de l'organisme.
3. Apports recommandés.
4. Déséquilibres alimentaires.
5. Alimentation et santé publique.
6. Alimentation des adolescents.
7. Valeur comparative de quelques aliments.
8. Composition des menus.

En bref, un cours d'hygiène alimentaire utile à tous les enseignants qui désirent sensibiliser leurs élèves à ces problèmes essentiels. Il se présente sous la forme d'un classeur attrayant.

Editions Delta, Vevey. Fr. 10.—.

Divers

ON CHERCHE

Quelle école accepterait de se défaire de 30 exemplaires de « L'accord parfait », de Jacques Burdet ?

Prière d'entrer en rapport avec l'Ecole secondaire de Moutier, tél. (032) 93 14 37.

CAMP DE SKI CLASSES DE NEIGE

Les CEMEA organisent à nouveau cette année un stage de formation d'animateurs de camps de ski, classes de neige et vacances de neige. Ce stage devrait à nouveau intéresser un certain nombre de collègues qui rencontrent des difficultés lors de l'organisation et l'animation de camps de ski ou de classes de neige.

Le stage aura lieu du 27 décembre 1976 au 5 janvier 1977 à Veysonnaz.

Son prix, abonnements de ski compris est de Fr. 400.—.

Les fiches d'inscription sont à demander aux CEMEA, Pré-Fleuri 6, 1004 Lausanne.

ÉDOUARD CLAPARÈDE

L'article de M. S. Roller paru dans l'« Educateur » N° 29 et intitulé « Edouard Claparède et l'éducation de la volonté » a également été publié par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève dans une plaquette visant à marquer le centième anniversaire de la naissance de Claparède.

Nous rappelons que cette plaquette s'obtient à :

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation en versant la somme de Fr. 10.— au CCP 12 - 985.

RELACS

Dans l'« Educateur » N° 29 nous avons annoncé un stage organisé par RELACS soit les Ateliers de recherches et d'expressions de libération en animation créatrice et sensorielle.

Voici l'adresse de RELACS : **B. Besson**
37, route de Villette

1231 Conches
Tél. (022) 47 11 68

AU COURRIER

Note de la rédaction

De l'ICEM (Institut coopératif de l'Ecole moderne à Cannes) nous avons reçu une lettre signée de M. Barré, secrétaire général, lettre relative au Congrès SPR 1974. Nous avons demandé à R. Grob d'y répondre.

Chers Collègues,

Des collègues suisses, en visite dans la région, ont pris contact avec les travaux de notre mouvement et ont été frappés des convergences avec le rapport de votre congrès 74 dont ils viennent de nous envoyer la brochure.

En effet, votre texte « L'école : perspectives nouvelles » est une très intéressante synthèse sur les problèmes d'éducation et nous ne pouvons que souscrire aux idées fondamentales qui s'en dégagent.

Le seul point qui nous étonne et, à la limite, nous choque, c'est que vous avez l'air de considérer qu'une telle éducation reste à créer de toutes pièces. Vous dites notamment, page 88 : « En fait aucune preuve n'a encore été fournie permettant d'affirmer qu'une pédagogie favorisant l'autonomie et la prise de décision res-

ponsable n'est pas possible. Cette pédagogie est à créer et les conditions de sa réalisation doivent être recherchées. »

Nous sommes frappés par le fait que votre bibliographie, pourtant très large, ne fasse aucune allusion à des pratiques pédagogiques allant dans le sens de ce que vous préconisez. Vous semblez ignorer Freinet, vous ne citez d'Oury qu'un de ses ouvrages de dénonciation alors que ses autres livres « Vers une pédagogie institutionnelle » et « De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle » montrent clairement qu'une telle pédagogie n'est pas seulement un généreux projet. Elle a reçu une application certes limitée mais suffisamment significative pour offrir des perspectives à plusieurs milliers d'éducateurs.

De même un point important ne nous semble pas assez explicité, c'est la nécessité d'un travail d'équipe des enseignants

allant au-delà de la concertation mais visant à l'autogestion de l'établissement avec tous les intéressés : enfants et adultes, au décloisonnement des classes et à l'interdisciplinarité. Cela nous semble la seule réponse cohérente aux problèmes de déontologie de l'expérimentation pédagogique et de formation permanente des éducateurs. Là encore il existe suffisamment d'amorces d'application pour dépasser le vœu pieux.

L'ICEM qui regroupe des milliers d'éducateurs en recherche serait heureux de pouvoir échanger ses expériences et ses réflexions avec ceux d'entre vous que cela pourrait intéresser. Si vous acceptez un échange de revues, nous pourrions vous faire le service de notre « Educateur » et poursuivre le dialogue.

Avec nos sentiments cordiaux.

M. Barré,
secrétaire général de l'ICEM.

Chers collègues,

Nous vous remercions de votre lettre qui effectivement pose quelques problèmes intéressants, problèmes qui n'avaient pas tout à fait échappé à notre attention.

D'abord quelques explications que j'appellerais « conjoncturelles » à propos de l'absence d'une référence à Freinet dans la bibliographie et de l'omission de plusieurs livres d'Oury. Notre rapport a été publié fin 1974 en vue du Congrès de la SPR qui devait se tenir à Genève en novembre. Or 1974 a été marquée en Suisse romande par de très nombreux débats à propos de pédagogie institutionnelle notamment, débats qui ont soulevé des passions, suscité des polémiques qui ont rapidement pris un caractère politique au sens le plus médiocre du terme. Il ne nous a donc pas semblé opportun d'utiliser des étiquettes, de préconiser des méthodes patentées, de souscrire à des doctrines achevées. L'aurions-nous voulu, qu'il eût fallu alors expliquer longuement les nuances opposant les diverses écoles se réclamant de la pédagogie institutionnelle, par exemple.

1974 était également l'année où de graves dissensions sont apparues dans certains de nos cantons entre les divers tenants des principes de Freinet, dissensions allant jusqu'à des mises au point vengeresses dans l'« Educateur ». De nombreux collègues, sympathisants du mouvement Freinet, ont manifesté, toujours à cette époque, une lassitude à l'égard de ces querelles relevant malheureusement d'un esprit de clocher des plus discutables.

Nous devions, par conséquent éviter de placer les débats de notre congrès, sous le signe d'affrontements entre minorités.

Nous voulions tout au contraire inviter une très grande majorité de nos collègues à une réflexion neuve à propos de notre école, sans chercher par ailleurs à nier la valeur de certaines expériences, ni mésestimer l'apport concret de groupements plus engagés dans l'effort de rénovation. Ces groupements n'ont d'ailleurs pas manqué d'apporter leur contribution par des interventions nombreuses.

Toujours à propos de la bibliographie trop sommaire à certains égards, une autre remarque s'impose. Nous n'avons voulu dans cette bibliographie que les ouvrages qui, d'une manière ou d'une autre, avaient marqué nos discussions et avaient fait l'objet d'une lecture attentive de l'un au moins des membres de la commission de rédaction. La bibliographie ne pouvait dès lors prétendre à l'exhaustivité, serait-ce à propos d'un auteur, pas plus que le rapport ne prétendait constituer une synthèse définitive à propos des problèmes de notre école.

Ceci nous conduit à admettre, en effet, que nous n'avons pas suffisamment parlé du travail en équipe, de la collaboration entre enseignants. Mais à ce propos encore, n'y a-t-il pas de bonnes raisons, liées aux circonstances locales peut-être, de ne pas prôner « l'autogestion de l'établissement avec tous les intéressés ». Des heures de discussions ne nous ont pas convaincus de l'opportunité d'inclure cette proposition dans nos visées : nous nous permettons de vous renvoyer à cet égard aux pages que nous avons écrites à propos de la participation (p. 119-133). Peut-être vous feront-elles comprendre que la situation, dans notre pays du moins, est très complexe, plus complexe qu'ailleurs peut-être.

Vous dirons-nous enfin notre embarras de constater que la très grande majorité des expériences d'autogestion appliquée dont nous avions alors connaissance avaient été réalisées dans des établissements secondaires et universitaires, parfois dans le secteur privé ? Depuis lors plusieurs expériences ont été réalisées

dans diverses écoles de Suisse romande, sans que puissent être niées d'évidentes difficultés, loin d'être encore surmontées.

Depuis notre congrès les mois ont passé. Nous sommes maintenant confrontés à de nouveaux problèmes liés essentiellement à la conjoncture économique. Nous voudrions vous dire que les aspects pédagogiques de la profession continuent à nous préoccuper et que des lettres telles que la vôtre, que les mouvements que vous animez, constituent pour nous un précieux encouragement à ne pas les oublier.

Nous vous remercions donc très sincèrement de l'intérêt que vous avez manifesté à notre recherche publiée dans « l'Ecole : perspectives nouvelles » et espérons que les explications que nous vous avons fournies suite à vos remarques pourront mieux vous faire comprendre notre situation.

Avec nos très cordiales salutations.

Pour la Commission du rapport de l'école : perspectives nouvelles.

Roudy Grob.



Depuis huit ans, les RIDEF (Rencontres internationales des éducateurs Freinet) sont organisées par la FIMEM (Fédération internationale des mouvements de l'école moderne) alternativement en Europe et hors d'Europe. Jusqu'à maintenant, ces rencontres ont eu lieu en Belgique, Italie, Tchécoslovaquie, Liban, Danemark, Tunisie, Grande-Bretagne, Algérie et Pologne.

Les RIDEF réunissent des enseignants et aussi des chercheurs, étudiants et sympathisants de la pédagogie Freinet pour un approfondissement des connaissances pédagogiques et un échange d'idées et d'expériences.

Elles veulent en particulier :

— permettre une information sur la situation de la pédagogie Freinet et des pédagogies progressistes dans différents pays ;

— faciliter la découverte du pays d'accueil ;

— expérimenter une formation continue des éducateurs par le travail en grou-

pe au cours d'activités de recherche, de création et de communication.

Cette année, la RIDEF a eu lieu en Pologne, à Plook, du 2 au 16 août. 150 éducateurs venus de 12 pays y ont participé. Les langues de travail furent le polonais, l'espéranto et le français.

La prochaine RIDEF aura lieu à Lisbonne dans la deuxième moitié de juillet 1977. Elle est ouverte non seulement aux enseignants, mais à toute personne intéressante à l'éducation.

Cette fois encore, l'espéranto sera une des langues de travail. Moins d'un an, c'est un peu court, pour un francophone, pour apprendre le portugais ou, pour un Portugais, pour apprendre le français, mais c'est suffisant pour apprendre et maîtriser la langue internationale espéranto. De cette façon, le travail et surtout les contacts humains pendant la RIDEF seront beaucoup plus profonds et efficaces.

Si vous êtes intéressé(e) par la RIDEF 77, veuillez vous adresser le plus tôt possible à : Campagne « L'espéranto à l'école », 2610 Mont-Soleil (Suisse).

Du 2 au 12 novembre

Pour les petits

Quatre personnages de la Bible (IV)

Dans cette suite d'émissions destinées aux élèves de 6 à 9 ans, les trois premiers personnages évoqués — Abraham, Moïse et David — sont des personnages de l'Ancien Testament. Est-ce à dire qu'on va négliger les données du Nouveau Testament, qui a pourtant joué un rôle déterminant dans l'orientation de la culture et de la civilisation occidentales ? Nullement ; et la dernière émission de la série est justement réservée à un personnage qui, par sa personnalité, par son action, par ses écrits, domine l'époque où le christianisme s'est organisé et propagé dans le monde ancien.

Il s'agit, on l'a deviné, de Saul de Tarse, devenu par la suite l'apôtre Paul. Depuis le moment où, ennemi des chrétiens, il assiste à la lapidation du diacre Etienne jusqu'à l'heure où, s'étant fait le propagateur le plus ardent de la foi en Christ, il est emprisonné à Rome, que d'événements de son existence peuvent être, pour de jeunes auditeurs, à la fois attrayants et révélateurs. Les auteurs de l'émission en ont retenu quatre : Paul sur le chemin de Damas, ses voyages et les lettres qu'il adresse aux Eglises qu'il a visitées, le naufrage du bateau qui l'emmène comme prisonnier à Rome, son emprisonnement et les pages qu'il consacre à la liberté.

Diffusion : mardi 2 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

La maladie (I)

On voudrait croire que les maladies infantiles traditionnelles sont assez connues pour que les adultes ne s'en effraient plus guère. Or, et ce ne sont pas les collègues d'expériences qui m'opposeront démenti, il arrive encore qu'on entende broder sur ce thème de singulières élucubrations...

Mais les enfants eux-mêmes, comment subissent-ils l'épreuve de la maladie ? L'expérience peut être pénible si on ne prend pas soin d'en doser ou d'en nuancer les effets psychologiques. Les quelques émissions proposées par Aline Humbert comme centre d'intérêt de ce mois de novembre peuvent y contribuer en précisant quelques notions élémentaires au sujet de la maladie et des soins qu'elle réclame.

La première d'entre elles, prenant prétexte de ce que, selon la chanson, « Ni-

colas est malade », évoque quelques bobos courants ou possibles : un rhume, une brûlure, une crise d'appendicite. Que se passe-t-il dans ces cas-là ? Doù vient la fièvre ? Que sont les microbes, bactéries et virus ? Comment faut-il se soigner ? Autant de questions auxquelles il sera répondu, non pas doctement, mais grâce à de brefs entretiens, des chansons, de petits poèmes.

Diffusion : mardi 9 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les moyens

Le plaisir d'écouter (II)

Quand il s'agit d'écouter une belle histoire, l'intérêt des enfants, même de 10 à 12 ans, n'a pas besoin d'être aiguillonné : il s'éveille et se maintient de lui-même. Mais on peut prendre plaisir à écouter autre chose qu'un conte ou un récit. Pour peu que l'ouïe soit exercée, elle enregistre des sons, des bruits qui révèlent des réalités inattendues : des musiques, des chants ou des cris d'oiseaux, les rumeurs de la nature sauvage.

Dans une première émission, Jean-Christophe Malan avait invité le naturaliste Robert Hainard à dire tous les services et toutes les satisfactions qu'on peut retirer d'un usage intelligent de la faculté d'entendre. Le prolongement logique de cette « leçon » était d'inviter les jeunes auditeurs à faire leurs preuves dans ce domaine. On va donc leur présenter « quelques documents sonores » comportant certaines particularités à découvrir. Ainsi, sous forme d'un jeu agréable, ils seront amenés à exercer leur attention auditive.

Diffusion : mercredi 3 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

A vous la chanson !

En cette année où toutes les saisons ont eu un bon mois d'avance, nous voici bien proches d'entrer dans l'hiver. Ce sera une nouvelle fois l'occasion de célébrer la neige et les sports par tous les moyens disponibles — l'un d'eux étant la lecture ou l'étude de poèmes. Et il se trouve trop souvent que ces textes, signés de noms célèbres, font de l'hiver une saison redoutable, inspiratrice de grogne ou de désespoir...

Un tel ton est fort éloigné de celui qui convient à des enfants de 10 à 12 ans.

Et ils apprécieront bien davantage la fantaisie que Jacques Prévert a conférée à sa « Chanson pour les enfants l'hiver », ce tout simple poème-histoire qui fait vivre et mourir un bonhomme de neige.

Leur plaisir sera même d'autant plus vif que, cette chanson, ils ne vont pas seulement l'entendre ou la mémoriser, mais la chanter réellement, telle que l'a mise en musique Joseph Kosma. Et cela, grâce à une émission dont il n'est plus nécessaire d'expliquer le principe ni de vanter les mérites : « A vous la chanson ! », due à notre collègue Bertrand Jayet.

Diffusion : mercredi 10 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Documents d'archives

Présentation de l'orchestre

Le fait d'être sensible, en quelque sorte d'instinct, à la musique, à ses rythmes, à ses harmonies, voire à ses « couleurs », facilite évidemment beaucoup la pénétration dans le monde des sons. Mais tous les enfants ne sont pas, sur ce point, doués au même degré. Heureusement, l'éducation à l'audition musicale est possible — et les actuels programmes d'enseignement romands accordent à cette discipline une place importante.

L'un des moyens de mieux saisir les intentions d'un compositeur et de sa musique, c'est de mieux comprendre le rôle joué dans un orchestre par les différents types ou familles d'instruments. Il existe, à ce propos, une remarquable leçon d'initiation, élaborée par un des plus célèbres compositeurs anglais d'aujourd'hui : il s'agit de la « Présentation de l'orchestre », par Benjamin Britten. Grâce à un disque tiré des archives de la Radio romande, les élèves de tous les âges pourront, en compagnie de Lorin Maazel, se familiariser avec les différents registres que comporte une formation symphonique.

Diffusion : jeudi 4 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

147 heures avec Apollo 8

Il y a un mois, deux entretiens avec Jacques Piccard ont permis de souligner, pour les élèves de 13 à 15 ans, l'intérêt à la fois scientifique et humain que présentent les recherches océanographiques à plus ou moins grande profondeur. Une fois passé l'effet de surprise et de « sen-

sationnel » qu'elles ont tout d'abord provoqué, les expéditions dans l'espace semblent être considérées maintenant par le grand public comme des exploits techniques plutôt que comme un aspect capital des recherches d'ensemble que l'homme a entreprises pour mieux connaître l'univers où il vit.

Il n'est donc pas mauvais de se remémorer un peu ce que furent les étapes, par exemple, de la conquête de la Lune. Et voici un document d'archives qui, évoquant « 147 heures avec Apollo 8 », rappelle les circonstances du premier vol circumlunaire, comportant dix révolutions autour de notre satellite naturel, et au cours duquel les astronautes Borman, Lovell et Anders réussirent une exécution parfaite de tout le programme prévu.

Diffusion : jeudi 11 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les grands

Le monde propose

Comme à chaque début de mois, Francis Boder va offrir aux classes de grands (13 à 15 ans) son magazine d'actualités « Le monde propose », au cours duquel, au sujet d'un ou deux événements tout récents, il fait entendre des explications, des compléments d'information, éventuellement des opinions contradictoires.

Qu'on ne dise pas qu'il y a quelque futilité à introduire de tels thèmes de leçons dans les classes. Les témoignages sont nombreux, au contraire, qui persuadent que les jeunes auditeurs, peut-être plus sensibilisés que ne l'étaient leurs aînés au même âge, s'intéressent aux événements du monde qui les entourent et s'interrogent avec beaucoup de sérieux à leur sujet. Leur fournir l'occasion d'en débattre en classe, c'est non seulement rapprocher l'école de la vie, mais aussi éveiller le sens d'une plus juste information, donc d'une plus exacte appréciation de circonstances dont, que nous le voulions ou non, nous subissons les conséquences.

Diffusion : vendredi 5 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Personnages à livre ouvert (II)

Certains personnages, nés de l'imagination ou de l'expérience de quelques grands écrivains, ont acquis une existence qui échappe aux contingences d'époque, de lieu, de race ou de langue. Un Don Quichotte ou un Thyl Eulenspiegel, un Gargantua ou un Jean Valjean vivent en nous bien plus intensément, parfois, que bon nombre de nos proches contemporains. Et l'on ne cesse, en toute espèce d'occasions où la comparaison

peut entraîner un jugement implicite, de faire référence à ces êtres imaginaires et pourtant si présents.

Les écrivains de chez nous, et les personnages qu'ils nous proposent, justifient-ils de semblables considérations ? Peut-être le doute à ce sujet tient-il avant tout à l'ignorance où nous restons trop souvent des œuvres majeures de la littérature romande. En fait, sur le plan de notre sensibilité particulière, des « héros » tels que Samuel Belet ou Diego, Monsieur Jabot ou « l'Ogre », pour choisir un éventail assez ouvert, pourraient représenter les personnifications de certaines données fondamentales de notre patrimoine spirituel.

C'est un peu dans cette perspective que le soussigné envisage ses émissions de la série « Personnages à livre ouvert ». En effet, après avoir présenté le « héros-symbole » qu'a créé sous le nom de Hannebarde le poète jurassien Werner Renfer, il s'attache maintenant à mettre en valeur, à travers ce « Blaise » dans lequel Philippe Monnier a transposé tant de lui-même, ce qu'une certaine attitude de l'auteur peut avoir de conforme à l'esprit de Genève au début de ce siècle.

Diffusion : vendredi 12 novembre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.

Divers

Association mondiale pour l'école instrument de paix (EIP)

L'EIP est une organisation non gouvernementale accréditée auprès de l'Unesco. Elle s'emploie à développer dans le monde, sous différentes formes, dont des cassettes, une pédagogie de paix. L'EIP n'appartient à aucun groupe politique, religieux ou philosophique, étant avant tout pour le pluralisme par l'application du respect mutuel, pour l'enrichissement de la confrontation par l'application de la tolérance, pour la participation par le partage des responsabilités.

L'encyclopédie sonore EIP, vendue au bénéfice du développement de cette action, offre sous forme de cassettes les meilleures émissions de **Jacques Bofford** : « EN QUESTIONS ».

Les cassettes EIP peuvent venir compléter certains cours d'histoire, de géographie, de littérature, etc.

C'est ainsi que dans le domaine de la géographie, ces cassettes peuvent déjà être entendues par des enfants de 11 à 12 ans,

comme par exemple l'interview de Paul-Emile Victor sur les Pôles, ou celle de Haroun Tazieff sur les volcans, ou dans le domaine musical, l'interview de Pierre Fournier.

D'autres cassettes comme l'enregistrement de Michèle Perrein sur le problème de la femme sont à même d'être écoutées par des enfants de 14 ans, filles et garçons.

Elles permettent ainsi de véritables études comparatives et débouchent sur une possibilité de prise de conscience individuelle de certains grands problèmes humains tels que la pollution, l'écologie, l'évolution sociale, l'organisation du travail, le sens de la solidarité, la responsabilité commune, la justice... Chacune d'elles apporte à l'auditeur une image de ce qu'est la vie, de ses difficultés et de l'effort qu'il a fallu à chaque personne interviewée pour atteindre son but.

Leur durée d'écoute est d'environ

45 minutes et leur prix de Fr. 16.50, plus frais de port. (Remise 5 % depuis 10 cassettes, 10 % depuis 25 cassettes).

Commandes à : EIP, rue des Eaux-Vives 27, 1207 Genève.

Extrait du catalogue général :

1. Aventures et voyages

9 *Alain Colas*. Un amoureux de la mer et de ses colères.

56 *Sylvain Saudan*. Le skieur de l'impossible.

153 *René Desmairons*. La vraie montagne à franchir, c'est soi.

208 *Michel Siffre*. Une hallucinante expérience spéléologique.

212 *Alain Saint Hilaire*. Le Yémen et les Emirats du pétrole.

216 *Jean Malaurie*. Un exemple de civilisation : les Esquimaux.

2. Beaux-Arts et musique

- 6 *Jean Carzou*. Un peintre qui parle de l'art et de la vie.
23 *Olivier Messiaen*. Ce que pense un grand compositeur.
94 *Pierre Fournier*. Toute la sensibilité d'un violoncelliste hors du commun.
199 *Maurice André*. L'art des instruments à vent.

3. Economie

- 195 *Alexis Redier*. L'analyse de ce qu'est l'entreprise.
226 *Claude Neuschwander*. L'expérience LIP.

4. Esotérisme

- 207 *Belline*. Voyant, mais sérieux.
211 *Dominique Webb*. Le côté pratique de l'hypnotisme.

5. Histoire - Littérature

- 34 *Paul Robert*. L'aventure d'un dictionnaire.
40 *Françoise Mallet-Joris*. Une plume à la main, une grande famille autour de la table.
70 *Henri Guillemin*. Les facettes inconnues de l'histoire.
77 *Michel Butor*. Un des auteurs de la nouvelle vague.
83 *Simone Fabien*. Relation de malade à médecin. Très émouvant.
99 *Michèle Perrein*. Ecrivain préoccupé de féminisme.
103 *Jean-Pierre Chabrol*. Ecrivain cévenol.
105 *Herbert Le Porrier*. Médecin. Prix des libraires 1975.
115 *Michel Tournier*. Ecrivain d'une grande sensibilité.
131 *Maurice Clavel*. Révolutionnaire chrétien.
134 *Jacques Chesseix*. Professeur mais aussi écrivain.
136 *André Chamson*. Académicien, toujours clair.
141 *Romain Gary*. Homme aux multiples facettes.
162 *Rachid Boudjedra*. Ce problème du racisme qui nous prend aux tripes.
180 *Christiane Rochefort*. Entre autres, très préoccupée par les problèmes scolaires.
189 *Gilbert Cesbron*. Une plume et une voix d'Amour.
196 *Virgil Gheorghiu*. Un monument ! L'auteur de la 25e Heure.
215 *Guy des Cars*. Romancier et conteur à la fois.
219 *Jean Cayrol*. Ancien déporté, écrivain et poète.

227 *Marie Mauron*. La fougue d'une écologiste de foi.

228 *Denis de Rougemont*. Européen et historien à la fois.

248 *Benoîte Groult*. Autopsie d'une femme écrivain.

260 *Anne Cuneo*. Ecrire pour ceux qui ne peuvent s'exprimer.

269 *Jean-Louis Curtis*. Ecrivain témoin de son temps.

73 *Jean Piaget*. Le fameux psychologue suisse.

125 *Georges Belrichard*. Le drame de la drogue.

130 *Jean Buisse Saint Macary*. Un handicap physique n'est pas une condamnation.

147 *Henri Hartung*. Education permanente et autogestion.

168 *Jacques Lebreton*. Un exemple de courage.

6. Information - Presse

- 4 *Hubert Beuve-Mery*. « Le Monde » et le journalisme.
50 *Robert Escarpit*. L'éthique du journalisme.
10 *Jean Daniel*. La presse hebdomadaire, l'information.
53 *Robert Jungk*. Enfin un futurologue optimiste.
54 *André Chouraqui*. Ancien maire adjoint de Jérusalem, un véritable homme de la réconciliation.
63 *Jean Pasqualini*. Il a passé sept ans dans les prisons de Mao.
95 *Jean Ferniot*. Un éditorialiste ouvert sur les problèmes actuels.
188 *Pierre Viansson-Ponte*. L'éditorialiste du « Monde ».
198 *Jacques Bofford*. L'initiateur et l'animateur de « En questions ».
217 *Georges Montaron*. Rédacteur en chef de « Témoignage Chrétien ».
229 *Martin Ennals*. Le secrétaire général d'« Amnesty International ».
276 *Jean-Claude Bourret*. Le dossier des « OVNI ».

7. Médecine - Sciences

- 17 *Louis Leprince-Ringuet*. Un homme de science qui parle comme un berger.
25 *Jacques Monod*. Un prix Nobel qui parle de la création... de l'homme.
33 *Haroun Tazieff*. Un nom « synonyme » de volcan.
35 *Paul-Emile Victor*. L'exploration de l'homme et des Pôles.
64 *Georges Mathe*. Un des plus grands cancérologues..
89 *Jacques Moron*. Médecin généraliste. Père d'une nouvelle méthode d'amaigrissement.
96 *Jacques Piccard*. Chercheur suisse du fond des mers.
160 *Dr. Jean Valnet*. Dr Nature...
165 *Dr Frédéric Leboyer*. Naissance sans violence.
249 *Albert Ducros*. L'enthousiasme au service de la vulgarisation scientifique.

8. Pédagogie - Psychologie

- 26 *Jacques Muhlethaler*. La lutte d'un homme pour l'instauration d'une pédagogie de paix.

9. Sciences humaines - Politique

- 5 *Jacques de Bollardière*. Un général qui se convertit... à la non-violence.
12 *René Dumont*. Une passion : l'éologie.
14 *Roger Garaudy*. Une foi et du courage.
18 *Georges Marchais*. Pages politiques et engagement.
22 *Pierre Mendes-France*. La résistance qu'exige une carrière politique.
24 *François Mitterrand*. La politique et l'opposition.
90 *Emile Pollak*. Toute l'ambiguïté de la « Justice ».
110 *Jean Duvignaud*. Sociologue préoccupé par la jeunesse.
114 *Pierre Sergent*. Ancien chef de l'OAS en métropole.
118 *Daniel Cohn-Bendit*. Le « haut-parleur » de Mai 68.
143 *André Glucksmann*. Sociologue, c'est pas facile.
150 *Régis Debray*. Ce qu'est un militant.
159 *Jean Ziegler*. Démystification de la mort.
174 *Georges-André Chevallaz*. Grand Argentier suisse doublé d'un homme de lettres.
178 *Michel Jobert*. Une exceptionnelle étude de la démocratie.
185 *Casamayor*. L'apologie de la tolérance.
209 *Jean-François Revel*. Une analyse aiguë du socialisme.
237 *Jean Dumur*. L'expérience d'un journaliste de télévision.

10. Spectacle - Danse

- 2 *Guy Béart*. L'autre côté d'un chanteur.
3 *Maurice Béjart*. Créativité et sensibilité d'un maître de ballet.
104 *Costa Gavras*. Réalisateur d'un cinéma engagé.
152 *Raymond Devos*. Où le drame et le drôle cohabitent.
161 *Jacques Fabbri*. Où mène la comédie.

225 *Jean-Roger Caussimon*. Le parolier de Léo Ferré, mais aussi acteur.

230 *Serge Golovine*. La danse dans un ballet de mots.

250 *Marcel Marceau*. L'un des pères du MIME du XX^e siècle.

256 *Jean-Louis Barrault*. Le théâtre par l'intérieur.

263 *Charles Aznavour*. La réussite coûte que coûte.

272 *Marie Laforêt*. Du show aux affaires.

278 *Roger Planchon*. Le théâtre d'avant-garde.

11. Spiritualité

28 *L'abbé Pierre*. Une leçon de solidarité.

79 *Jean Herbert*. Eminent hindouiste.

80 *Lanza del Vasto*. Philosophe, fondateur de l'Arche.

217 *Georges Montaron*. Rédacteur en chef de « *Témoignage Chrétien* ».

229 *Martin Ennals*. Le secrétaire général de « *Amnesty International* ».

Actualité : Jacques Muhlethaler, président et fondateur de l'Association mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix, a entrepris le 24 septembre dernier, une grève de la faim. Motif ? Promouvoir l'application des principes de l'EIP par une campagne pour un civisme universel, qu'il juge urgente. Manquent les moyens. M. Muhlethaler fera donc la grève de la faim jusqu'à couverture totale du budget de l'EIP pour 1977, soit Fr. 496 500.—.

Vaud

Où en est la réforme ?

Sous ce titre, Perspectives N° 5 d'octobre 1976 a fait paraître des extraits du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'état des travaux et les intentions du gouvernement en matière de réforme de l'école vaudoise.

A titre d'information (sans commentaire), le Comité cantonal vous en communique les passages essentiels.

Présentation

Le présent rapport fait état des études entreprises depuis la session de mai 1975 du Grand Conseil. Après la décision de rénover les classes de 4^e et de ramener à cinq ans la durée des études dans les collèges secondaires dès la rentrée de 1977, le problème était de savoir ce qui se passerait en 1978 et dans les années ultérieures.

Etais-il opportun d'instaurer un cycle d'observation-orientation généralisé de deux ans et, dans l'affirmative, connaît-il de le faire porter sur les degrés 4 et 5, ou sur 5 et 6 ? Etais-il possible de l'introduire immédiatement après la rénovation des 4^e, soit à la rentrée de 1978 déjà, ou valait-il mieux se ménager un délai de quelques années avant toute nouvelle mesure de réorganisation ? Telles étaient les principales hypothèses de travail envisagées.

Il a fallu faire des choix, accorder plus d'importance à certains facteurs qu'à d'autres, arrêter des urgences et des priorités — le tout en pleine conscience du fait qu'aucune des solutions envisagées n'était indiscutablement la seule acceptable et possible. Cela étant, le Conseil d'Etat a accepté et fait sienne la proposition d'écartier la mise en place dans la foulée d'un cycle d'observation et d'opter pour un temps d'arrêt après la généralisation des 4^e rénovées en 1977-1978.

La décision de se ménager un délai a été dictée par les considérations suivantes : un souci de cohérence d'abord ;

après avoir essayé de donner sans parti pris une suite immédiate à la rénovation des 4^e en réorganisant les années 5, voire 6, on a dû en arriver à la conviction que seule une vision précise des structures de l'ensemble de la scolarité pouvait permettre de régler le sort des années intermédiaires. A vouloir procéder par tranches ou étapes successives sans bien connaître le but final et les moyens d'y parvenir, on s'expose au danger d'hypothéquer l'avenir en disposant trop tôt du présent.

Conclusion

A la fin du rapport présenté à la session de mai 1975 du Grand Conseil, il était fait état de « la décision d'attendre le moment où les expériences de Rolle et de Vevey seront arrivées à leur terme avant toute détermination sur l'organisation d'ensemble de l'école vaudoise ». Les circonstances de cette année n'ont pas changé au point que cette décision puisse déjà être remise en question. Malgré leur intention et leur souhait de mettre tout de suite en place de nouvelles structures, les organes responsables du département ont dû finalement reconnaître que les avantages d'un temps d'arrêt permettant de

préparer l'aménagement global des années 5 à 9 l'emportaient de beaucoup sur ceux de l'introduction immédiate d'un cycle d'observation.

Le pas supplémentaire, en revanche, qu'on est en mesure de franchir aujourd'hui par rapport à l'année passée, touche à certains délais dont les dates peuvent être mieux précisées. Les deux premières volées qui termineront leur scolarité obligatoire à Rolle sortiront de 9^e en été 1978 et en été 1979 ; les deux premières volées veveysannes termineront en 1979 et 1980. On aura, à ce moment-là, établi un certain nombre de comparaisons entre le système rollois à niveaux, aptitudes et options et le système veveyan des divisions ; on aura recensé et apprécié les problèmes posés par l'organisation et le fonctionnement de l'une et l'autre des deux solutions ; on aura progressé dans l'évaluation des résultats obtenus. Il sera donc possible, semble-t-il, d'élaborer, à partir de 1980, des projets définitifs qui pourront commencer à entrer en vigueur soit en 1981 au niveau des 5^e, soit en 1982. Quant à savoir si l'on introduira cette généralisation en deux étapes, comme le prévoyait le rapport de 1973 (5^e et 6^e d'abord, puis 7^e, 8^e et 9^e) ou en une seule fois, il est trop tôt pour le dire. L'essentiel est de ne pas voir dans la solution du délai une intention cachée de mettre fin aux préparatifs de réforme, mais de la considérer comme le moyen le plus sûr d'aboutir à une réorganisation cohérente et réfléchie de l'école vaudoise.

Le texte complet du rapport peut être demandé au Secrétariat de la réforme et de la planification scolaires, Département de l'instruction publique et des cultes, case postale, 1001 Lausanne. H. G.

Université populaire de Lausanne

Le programme des cours du semestre d'hiver vient de paraître. Leur durée est de 18 semaines. Ils ont débuté le 6 octobre 1976. Les inscriptions sont enregistrées au **secrétariat**, rue Pichard 12 (2^e étage), tél. 22 43 48, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 18 heures.

H. G.

Jeunesse et joie de lire

Parents, éducateurs, instituteurs...

Les vendredis 29 octobre, 5 et 12 novembre 1976,

Claude Bron et Jean Delas présentent sur les ondes de RSR 2
les merveilleuses collections de

L'ÉCOLE DES LOISIRS

bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE
1820 Montreux
J. A.

Magasin et bureau Beau-Séjour

TELEPHONE PERMANENT 20 42 51



POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES
DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger

PELICULE ADHÉSIVE

HAWE®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43